

# ALENÇON MAGAZINE

 Ville  
d'Alençon

JUILLET / AOÛT 2019

N° 132

[www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)



## DOSSIER LE PLAN VÉLO ALENÇONNAIS

**ACTUALITÉS**

**75<sup>e</sup> anniversaire de la  
Libération d'Alençon**

**SOLIDARITÉS**

**Ma Commune, ma Santé**

**COLLECTIVITÉ**

**Château des Ducs**



# ALENÇON PLAGE

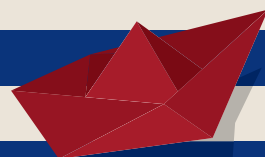
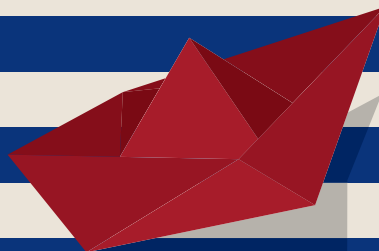
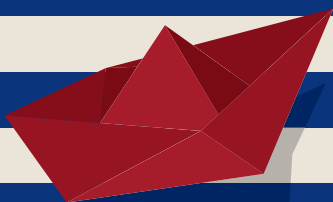
2019

25 07 PARC DES PROMENADES 21 08  
Bar et restauration sur place

Animations gratuites et ouvertes à tous

Du mardi au dimanche de 11h00 à 22h00

Concerts · Spectacles · Jeux pour enfants  
Accrovoile · Tournois sportifs  
Cinéma en plein air



[www.alenconplage.com](http://www.alenconplage.com)

**we care**  
**kraft**

 Ville  
d'Alençon

 bouygues

 kidepann.fr  
les ateliers d'herminette

 ouest  
france

 FITECO  
Expertise complète - Carrel - Auto

 TTA  
LUBRIFIANTS

 POINT-PUB

 Generale  
d'Optique

 Visit  
Alençon

 événement  
éco-responsable





## Alençon, ville responsable, solidaire et écologique

À Alençon nous faisons le choix de conjuguer attractivité, développement économique, solidarité et écologie. Pour que chacune et chacun puisse vivre à son rythme, quels que soient son âge, ses envies, ses projets, ses ressources. C'est cette conviction qui guide chacune de nos actions.

L'attractivité, c'est l'amplification de nos investissements pour préparer l'avenir et soutenir le dynamisme d'Alençon. C'est la finalisation et l'avancée de nos grands projets urbains qui déjà redonnent du souffle au cœur de ville et à son activité commerciale, à une entrée de ville digne de ce nom à la gare grâce au nouveau pôle d'échanges multimodal, à la création d'un parc urbain dans les cours du Château des Ducs, qui demain accueillera Alençonnais et visiteurs ou encore la création d'un lotissement d'habitats individuels aux Portes de Bretagne pour accueillir de nouveaux habitants.

Favoriser les liens, permettre à chacune et chacun de faire ensemble sur l'espace public, développer la solidarité, l'échange, le partage, c'est aussi tout l'enjeu de nos actions. Nous le voyons bien sûr dans les grands rendez-vous fédérateurs organisés ou soutenus par la Ville tels que la Place aux Trésors, la Col'Orne d'Alençon, la Fête d'ici et d'Ailleurs, la Fête de la Musique, Alençon Plage... C'est aussi le sens de nos investissements dans des équipements de services publics dans la future Maison des Solidarités en cœur de ville ou à Courteille dans l'ex-école du Point du Jour réhabilité qui abritera notamment un Centre Municipal de Santé et une Maison des Services aux Publics. C'est aussi en ce sens que nous investissons dans des équipements sportifs tels que le nouveau terrain de foot à cinq ou les terrains de tennis à la Plaine des Sports ou la future salle de boxe et d'haltérophilie. C'est encore notre volonté à travers les actions portées par le CCAS et particulièrement le nouveau dispositif « Ma Commune, ma Santé » qui permet à chacun l'accès à une couverture santé. Et cette ville des possibles, elle fait aussi la part belle à la culture, pour stimuler la créativité, favoriser l'innovation avec les Folklores du Monde ou les Échappées Belles qui reviennent plus pétillants ou la seconde édition des Fanfarenfolies à la fin de l'été.

Ces politiques qui participent tout à la fois à notre qualité de vie et à notre rayonnement, nous les construisons avec les habitants. Une démarche participative de dialogue citoyen qui donne la possibilité aux habitants d'enrichir les projets à l'image de la concertation engagée sur le futur de la place Foch et de ses rues voisines. A tout cela, Alençon a l'ambition de mesurer tout l'enjeu de la transition écologique. Nous le faisons à travers notre Plan Vélo, qui vaut à Alençon d'être lauréate de l'appel à projets national « Vélo et Territoires » de l'Ademe ou à travers des projets durables comme l'aménagement des berges de Sarthe ou la réhabilitation éco-exemplaire de l'ex-école du Point du Jour saluée par le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, lors de sa venue à Alençon le 21 juin dernier.

Ainsi, nous continuons ensemble de saisir les mutations, au service de l'emploi et de la qualité de vie de toutes et tous, pour faire d'Alençon une ville de proximité, d'inventions et d'innovations.

**Emmanuel DARCISSAC**

Maire d'Alençon

Vice-Président de la Communauté Urbaine

## SOMMAIRE

- 4** | ARRÊT SUR IMAGES
- 8** | ACTUALITÉS
- 13** | DOSSIER  
Le Plan Vélo alençonnais
- 17** | VIE ÉDUCATIVE
- 18** | SOLIDARITÉ

- 21** | COLLECTIVITÉ
- 25** | VIE ÉCONOMIQUE
- 27** | SPORT
- 30** | CULTURE
- 32** | AGENDA





27 avril : le temps d'une journée de fête, la nouvelle place de la Magdeleine s'est transformée en Place aux Trésors et le cœur de ville rénové d'Alençon a été pris d'assaut par les pirates.



©D. Commenchal





©D. Commenchal



©D. Commenchal



Les 12 jets de la nouvelle fontaine de la place de la Magdeleine surgissent du sous-sol.

©D. Commenchal



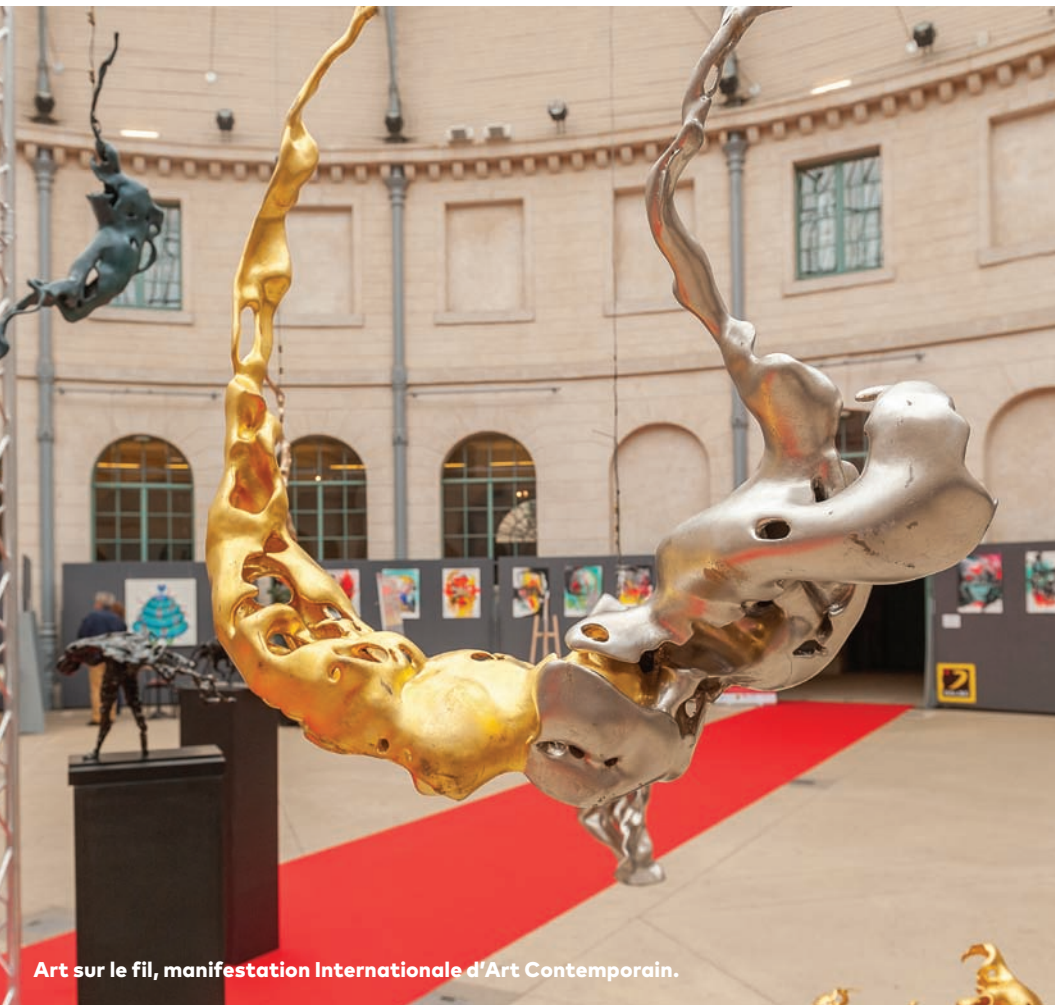
Tour Auto Optic 2000 : près de 250 pilotes font une halte à Alençon lors du mythique rallye de voitures anciennes.



# ARRÊT SUR IMAGES



L'équipe féminine de basket de l'UBCUA accède à la Nationale 1 pour la saison prochaine.



Art sur le fil, manifestation Internationale d'Art Contemporain.



Seconde Marche des Fiertés organisée à Alençon





Beau succès pour la 36<sup>e</sup> Fête d'Ici et d'Ailleurs au parc des Promenades.



Couleur et bonne humeur à la 2<sup>e</sup> édition de la Col'Orne d'Alençon.



Sous le signe de la convivialité, la Nocturne Alençonnaise a attiré la foule.





Pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, la 2<sup>e</sup> Division Blindée a fait étape à Alençon au cours du « parcours de la Libération ».



Défilé de véhicules militaires d'époque dans les rues d'Alençon dans le cadre du rassemblement, « Orne été 44, sur les pas de la Liberté ».



380 élèves de CM2 des écoles alençonnaises se sont vus remettre un kit de fournitures scolaires pour leur entrée en 6<sup>e</sup>.



Malgré la tempête Miguel, les amoureux des plantes étaient nombreux aux Rendez-vous aux Jardins.



La foule était présente dans les rues pour fêter la musique.



La 5<sup>ème</sup> finale régionale des Fitday MGEN, le Triathlon pour tous, a lieu le 22 juin à Alençon au parc des Promenades.



## ● Un été très show !

Pendant la période estivale, la Ville d'Alençon se mobilise afin que chacun puisse profiter pleinement des beaux jours pour se détendre, se cultiver et s'amuser. A l'affiche, pas moins de trois grands festivals (Echappées Belles, Folklores du Monde, Fanfarenfolies), deux feux d'artifice (13 juillet et 12 août) et un impressionnant programme d'animations et de concerts sur le sable, au Parc des Promenades. Des événements populaires qui feront souffler un air de fête, pour de beaux moments de joie partagée.



### FESTIVAL DES FOLKLORES DU MONDE

du 9 au 14 juillet

A l'affiche cette année, des groupes venus des Philippines, du Brésil, du Salvador, de Belgique mais aussi de France, avec le Point d'Alençon, qui organise cette manifestation avec le soutien de la Ville. De nombreuses animations gratuites sont prévues en centre-ville tous les jours et les grands spectacles se dérouleront sur la scène d'Anova. Profitez du pass 4 spectacles, gratuit pour les moins de 12 ans, qui est proposé au tarif de 15€ (12€ tarif réduit).

Renseignements : 02 33 82 75 70  
[www.folkloresdumonde.com](http://www.folkloresdumonde.com)



### FESTIVAL DES ECHAPPÉES BELLES

du 15 au 21 juillet

Une quinzaine de compagnies seront présentes pour plus de vingt événements et représentations dans les rues, sur les places, dans les parcs mais aussi au théâtre et à Anova. Cette année, un village du festival s'installera place Bernadette et Jean Mars. Beaucoup de spectacles gratuits à l'affiche et, pour les autres, un tarif unique de 5€, avec la possibilité d'acquies un pass permettant de voir 11 spectacles pour la somme de 10€... N'hésitez pas !

Renseignements & réservations : 02 33 29 02 29 et  
[www.scenenationale61.com](http://www.scenenationale61.com)



### FEU D'ARTIFICE ET BALS

le 13 juillet

La Fête Nationale se prolongera le soir par des festivités, après les cérémonies patriotiques qui auront lieu vers 17h place Charles de Gaulle : à 21h le défilé des Nations partira du parc de la Providence pour rejoindre la place Foch, où le feu d'artifice sera tiré vers 23h. La fête continuera toute la nuit avec les bals de la place Masson et de l'esplanade de la Halle aux Toiles.



### LÈCHE-VITRINES

22 au 26 juillet, à 18h30

Les déambulations drolatiques et délicieusement décalées proposées par la Cie Bleu 202 avec des comédiens amateurs reviennent pour une 10<sup>e</sup> édition placée sous le signe de l'amour. Lèche-vitr'in love vous propose de laisser tomber les écrans et de se retrouver pour de vrai, dans la rue, pour un festival de bonheur !

Gratuit sur réservation : 02 33 29 67 36  
 + d'infos sur la page Facebook de la Cie Bleu 202

**"SORTIR À ALENÇON"** : le guide indispensable de l'été

Dans le guide "Sortir à Alençon" vous trouverez des informations sur toutes les grandes manifestations de l'été et un agenda récapitulatif complet. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Alençon, il est également disponible en mairie, à l'Office de Tourisme et sur le site [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr).







### ALENÇON PLAGE

du 25 juillet au 21 août, de 11h à 22h

6 jours sur 7, du mardi au dimanche, profitez des plaisirs de la plage au parc des Promenades : sable, palmiers, transats, jeux d'eau, des animations tous les jours (sport, danse, activités pour les petits...) et une impressionnante programmation musicale en soirée. Il y aura des apéros electro avec DJs et de nombreux concerts : un les vendredis et deux les samedis ! Entrée gratuite.

Retrouvez tout le programme sur [www.alenconplage.com](http://www.alenconplage.com)

Le soir, rendez-vous au parc de la Providence pour une exposition de véhicules militaires anciens, un bal-concert et un feu d'artifice. (cf. p. 11)



### VIDOCQ

du 27 au 30 août, 21h30

La Cie Il était une fois revient avec ses costumes d'époque et ses cascades pour nous conter l'histoire du plus célèbre indic' de France, dans le cadre magnifique de la Cour Carrée de la Dentelle !

Tarif : 6 €, réduit 3 €. Réservation à l'Office de Tourisme : 02 33 80 66 33



### CINÉMA EN PLEIN AIR

du 30 juillet au 14 août

Les séances gratuites de cinéma en plein air proposées par la Ville s'installent de nouveau sur le sable d'Alençon plage, avec au programme des films récents pour toute la famille : Coco (30/07); Au revoir là-haut (31/07) ; Normandie nue (6/08) ; La promesse de l'aube (7/08), Le petit prince (13/08) ; Un sac de bille (14/08).. Début des séances à la tombée de la nuit, vers 22h30.



### FANFARENFOLIES

du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre

Le dernier week-end des vacances scolaires, douze formations aux styles musicaux et vestimentaires très différents envahiront les rues et les parcs du cœur de ville et feront souffler un vent de folie douce et de grande fête populaire. À noter : le bœuf géant regroupant toutes les fanfares et auquel les musiciens alençonnais sont invités à se joindre avec leurs instruments, le samedi à 20h au parc des Promenades.

Programme complet sur le site [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)



### 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ALENÇON

12 août

Cette année, la Ville fête le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa Libération par la 2<sup>e</sup> Division Blindée. Les commémorations seront nombreuses le matin et l'après-midi.

## DÉCRYPTAGE



### Dominique Artois, maire-adjoint d'Alençon en charge de la culture

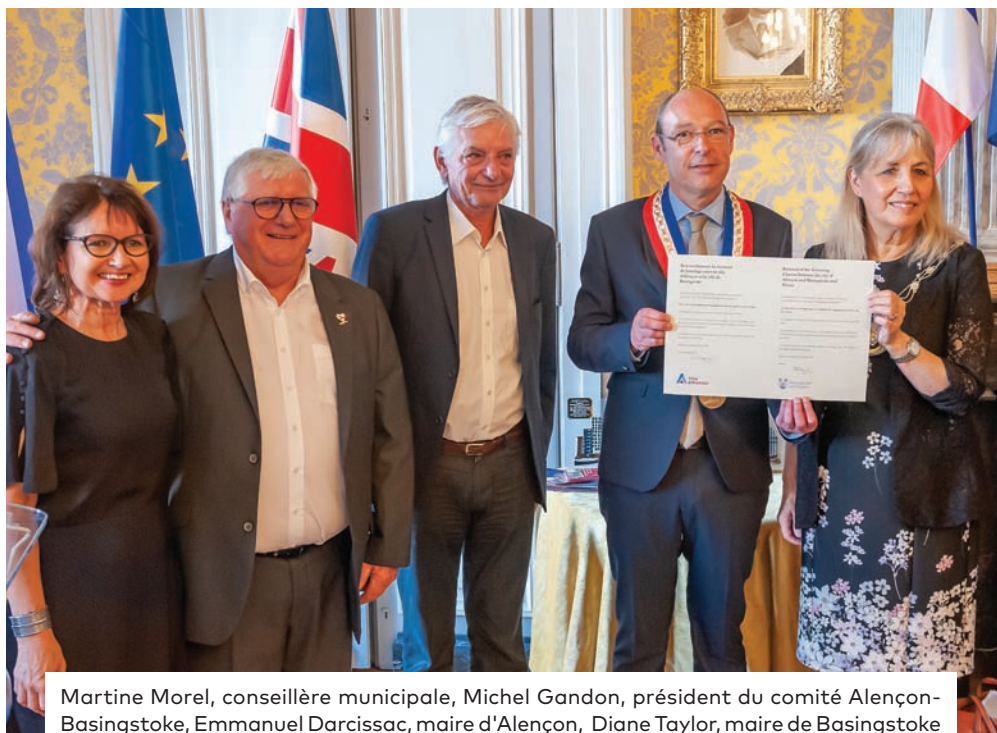
« Pendant les vacances scolaires, la Ville d'Alençon et ses partenaires se mobilisent pour proposer une programmation riche et variée qui fait la part belle aux événements gratuits et de plein air. Musique, théâtre, cinéma en plein air, danse, cirque, Fanfarefolies, Alençon plage... Dans la droite ligne de l'action municipale, les événements prévus s'adressent à tous : aux jeunes comme aux moins jeunes, aux anciens et aux nouveaux habitants comme aux touristes de passage et particulièrement à tous ceux qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances. Parce qu'ils sont autant de moments d'occasion de rencontre et d'amitié, ces moments festifs et fédérateurs sont essentiels pour la cohésion de notre territoire. J'espère donc que nous serons nombreux à nous retrouver pour profiter ensemble des beaux jours. Je souhaite à chacune et chacun un bel été et de très bonnes vacances ! »



## ● Alençon célèbre 50 ans de jumelage avec Basingstoke et Quakenbrück

Il y a 50 ans, Alençon se lançait dans l'aventure du jumelage : avec la commune anglaise de Basingstoke, en 1968, puis avec la ville allemande de Quakenbrück, en 1969. Pour célébrer ce demi-siècle, des délégations de ces deux villes ont été accueillies au printemps à Alençon.

Du 23 au 26 mai, la délégation officielle de Basingstoke, conduite par son maire, Diane Taylor, et accompagnée d'un groupe d'une soixantaine de personnes, a séjourné dans notre ville. Parmi eux, les chanteurs de l'Overton Choral



Martine Morel, conseillère municipale, Michel Gandon, président du comité Alençon-Basingstoke, Emmanuel Darcissac, maire d'Alençon, Diane Taylor, maire de Basingstoke



© D. Commencal

Matthias Brüggemann, maire de Quakenbrück et Emmanuel Darcissac, maire d'Alençon

Society, accueillis dans les familles des membres de la chorale de St Léonard, et des licenciés du club de tennis de table, accueillis chez leurs homologues alençonnais. De nombreuses animations et festivités ont ponctué ce séjour qui a eu pour point d'orgue la signature par Diane Taylor et Emmanuel Darcissac, maire d'Alençon, du renouvellement de la Charte de jumelage.

Puis, le 31 mai, c'était au tour de la délégation officielle de Quakenbrück d'être accueillie. Composée de 19 officiels et conduite par son maire, Matthias Brüggemann. Une quarantaine d'élèves et professeurs du conservatoire de la ville allemande

ont été accueillis dans les familles de leurs camarades du Conservatoire d'Alençon. Un programme très dense était proposé lors de ce week-end anniversaire et les alençonnais ont été nombreux à se joindre à l'animation laser et au feu d'artifice virtuel qui ont eu lieu sur la place de la Magdeleine, retraçant en vidéo l'histoire de 50 ans d'amitié entre les deux villes. À l'occasion de ce cinquantenaire, une charte de renouvellement du jumelage a été signée par les deux maires.

## ● Bourses de la Ville : collégiens, lycéens, BEP, CAP, apprentissage

La Ville d'Alençon accorde des bourses d'enseignement secondaire aux familles qui résident à Alençon et qui disposent d'un revenu modeste (quotient familial inférieur ou égal à 274€). Ces bourses concernent les élèves de la 6<sup>e</sup> à la terminale ainsi que les jeunes en BEP, CAP et en 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage.

Renseignements et demandes jusqu'à fin juillet : Service vie scolaire, 6 – 8 rue des Filles Notre-Dame 02 33 32 41 00 ou à la Maison des services au public de Perseigne 02 33 29 70 06.



# ● Alençon fête le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa Libération par la 2<sup>e</sup> DB

Alençon est la première ville française libérée de l'occupation nazie par des soldats Français, ceux de la 2<sup>e</sup> Division Blindée du général Leclerc. La Cité des ducs fête le 12 août le 75<sup>e</sup> anniversaire de cet événement majeur de l'histoire nationale avec des commémorations et des festivités.



## L'ÉTAT-MAJOR ALLIÉ N'AVAIT PAS PRÉVU LA LIBÉRATION DE LA VILLE

Créée au Maroc en août 1943 par le général Leclerc, la 2<sup>e</sup> Division Blindée (D.B) est composée d'environ 15 000 soldats dont le quart sont nord-africains. Elle débarque en Normandie le 1<sup>er</sup> août 1944 sur la plage d'Utah Beach, avec ses quelques 4 000 véhicules (chars, half-tracks, camions, jeeps) et participe à la libération du Mans avant de bifurquer vers Alençon, dont la prise ne fait pas partie de la feuille de route de l'Etat-major allié.

Mais le 11 août, alors que la 2<sup>e</sup> DB stationne à Champfleu, le jeune alençonnais Raymond Ciroux informe les troupes françaises que les allemands sont peu nombreux en ville et que les ponts ne sont pas minés. Le général Leclerc décide alors d'investir la ville. Arrivant par la route d'Ancinnes, ils passent devant l'église de Montsort et s'arrêtent sur la place du 103<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le 12 août 1944, à 3 h 30 du matin, le général Leclerc prend personnellement et symboliquement possession du pont Neuf entre le départ et la relève des troupes ennemies. La ville est libérée sans un coup de feu !

## DES COMMÉMORATIONS ET DES FESTIVITÉS EN SOIRÉE

Le 75<sup>e</sup> anniversaire de ces événements débutera par des commémorations à la Croix de Médavy (15h30), puis à la Nécropole des Gateys (16h) et se poursuivra **à Alençon vers 17h**, place de l'église de Montsort, avec le dévoilement d'une plaque en l'honneur de la 2<sup>e</sup> DB. Puis, accompagné en musique par la trentaine de musiciens des Lyres de la Haute Sarthe, le cortège groupant autorités civiles et militaires, rejoindra **le monument Leclerc (17h30)** pour célébrer la Libération de la ville et rendre hommage aux libérateurs.

Le cortège se rendra ensuite au Parc de la Providence où de nombreuses animations seront proposées par la Ville d'Alençon, en partenariat avec l'association ornaise "Vive la Résistance" et la Fondation de la France Libre. **Vers 19h**, on pourra ainsi découvrir d'anciens véhicules militaires et assister à la **projection sur écran géant du documentaire Le général Leclerc en Normandie, un héros de légende**. On retrouvera toute la joie de la Libération avec **le Bal 1944 emmené par la chanteuse Julie Gloria** sur des airs de l'époque et **le feu d'artifice, qui sera tiré vers 22h**.



## ● Venue de François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire à Alençon

**Le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, s'est rendu à Alençon le vendredi 21 juin. A cette occasion, il a notamment visité le chantier de rénovation de l'ancienne école du Point-du-Jour dans le quartier de Courteille. Ce bâtiment, qui accueillera de nouveaux services aux habitants, est un exemple novateur en matière de construction écologique.**

Alors que la Ville d'Alençon vient d'être lauréate de l'appel à projets «Vélo et Territoires» de l'ADEME (cf. p. 14), Emmanuel DARCISSAC, maire d'Alençon, a accueilli François DE RUGY, ministre de la Transition écologique et solidaire, à l'Hôtel Ville.

Après avoir échangé sur les dossiers de développement durable de la collectivité, ils ont visité le chantier de réhabilitation de l'ex-école du Point du Jour. Un projet novateur qui témoigne de l'engagement écologique porté par la Ville d'Alençon.

La réhabilitation de l'ex-école du Point du Jour s'inscrit dans la démarche globale de requalification du quartier de Courteille pour améliorer le cadre de vie et offrir de nouveaux services aux habitants. L'ancien bâtiment réhabilité et ses nouvelles extensions permettront de regrouper plusieurs services dont une médiathèque, une ludothèque, une maison des services, un espace jeunes et de créer un Centre Municipal de Santé. L'opération s'étend sur une surface totale de 1157 m<sup>2</sup>. Le bâtiment initial a été conservé et réhabilité et deux extensions ont été construites.

Comme l'ensemble du "31, Le Grand Projet", cette rénovation est pensée dans un souci de préservation et de valorisation du bâti existant. Fidèle à la politique environnementale de la Ville et en cohérence avec les enjeux techniques, l'ouvrage, qui se veut novateur, économe et propre en termes de consommation énergétique, répond à des objectifs ambitieux :

- pour l'extension, répondre aux critères Zéro carbone et au niveau BEPOS (le bâtiment produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).

- le bâtiment réhabilité répond au niveau DEFIBAT, soit un niveau de performance 60% supérieur à la réglementation applicable aux réhabilitations globales des bâtiments.



Pour remplir ces objectifs, des matériaux et techniques innovants sont employés. En particulier l'utilisation de matériaux locaux et peu consommateurs d'énergies fossiles (linoléum, bois, laine de bois, paille...). Sur l'ancien bâtiment, des façades en bois préfabriqué isolées en laine de bois bardées de mélèze sont installées et garantissent une bonne inertie et un bon déphasage. Pour l'extension, le choix d'une charpente bois et d'une isolation en paille permettent d'allier économies financières, installation rapide et respect de l'environnement.

Si ce type de construction est une première dans l'Orne, elle n'en respecte pas moins les normes de sécurité et s'avère extrêmement résistante. La paille, comme matériau de construction, présente de nombreuses qualités environnementales : c'est un matériau propre et renouvelable, ses émissions d'énergie grise sont faibles, et il présente de très bonnes qualités d'isolation thermique et phonique. Enfin, l'édifice sera muni d'une centrale de panneaux photovoltaïques, qui sera installée sur le toit et lui permettra de s'autoalimenter en énergie. Le ministre de la Transition écologique et solidaire a salué ce projet et l'ensemble de la démarche de développement durable dans laquelle la Ville d'Alençon est engagée.





# DOSSIER LE PLAN VÉLO ALENÇONNAIS SUR LES RAILS



**En lançant son Plan vélo, la Ville veut inciter les Alençonnais à opter pour ce mode de transport doux. Le schéma d'aménagement s'inscrit dans la ligne du plan national dont l'objectif est clair : faire passer le pourcentage des déplacements à bicyclette de 3 à 9 % d'ici 2024. Pour y parvenir, la Collectivité prévoit l'aménagement de 34 itinéraires cyclables qui favorisent la sécurité et le confort des usagers. Afin d'avancer efficacement, des axes prioritaires sont déterminés pour 2019-2020.**

*« Vertueux pour la santé, et très pratique, le vélo est aussi plus rapide qu'une voiture sur les trajets de moins de 5 km », souligne Bertrand Robert, maire-adjoint en charge du développement durable, dans lequel s'inscrit le Plan vélo alençonnais.*

Fruit de plusieurs réunions de concertation entre élus et associations locales, le Plan vélo alençonnais prévoit l'aménagement de 34 itinéraires cyclables. Ces parcours sont situés sur Alençon et les communes alentour qui permettent de faire la liaison avec Alençon.

Le but ? Favoriser le recours à la bicyclette et faire augmenter la part des déplacements à vélo, taux qui avoisine les 2% à Alençon (plus faible que le taux national, autour de 3%), et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour tenir cet objectif, la Ville d'Alençon doit permettre aux usagers de ce mode de déplacement doux de circuler confortablement et en toute sécurité. *« La sécurité, c'est le frein principal à l'usage du vélo ».*

## ITINÉRAIRES PRIORITAIRES

Adopté par le Conseil municipal au mois de février, le « schéma directeur modes doux », sur lequel s'appuie le Plan vélo alençonnais, prévoit 89 km d'aménagement pour un montant total d'investissement de 9 millions d'euros. Un chantier d'envergure qui nécessite des priorisations afin d'avancer efficacement pour 2019 et 2020. La Ville d'Alençon a donc décidé de s'engager sur des projets ciblés, structurants et réalistes afin de lever des obstacles majeurs en termes de sécurité. Car ce mode de deux-roues n'a, pour Bertrand Robert, que des atouts en faveur de la protection de l'environnement. *« Il permet de réduire les gaz à effets de serre liés au transport en voiture et de réduire la pollution locale : notamment les particules fines émises par les moteurs diesel ».*

**À noter : le Plan vélo alençonnais est un programme susceptible de varier. Il permet de donner des pistes, mais il est modulable et révisable dans le temps afin d'assurer une cohérence des aménagements.**

## DÉCRYPTAGE



**Bertrand Robert, maire-adjoint en charge du développement durable**

« Le Plan vélo alençonnais s'inscrit dans la continuité du plan d'actions en faveur de la mobilité douce que la Ville d'Alençon mène depuis plusieurs années (Agenda 21) et dans le cadre du Plan vélo national lancé par le Gouvernement. Nous avons priorisé un certain nombre d'actions à mettre en place en 2019 et 2020 pour favoriser ce mode de déplacement doux. La sécurité des cyclistes est notre priorité. Nous essayons de privilégier la création d'équipements, là où la voirie le permet. Nous mettons également en place des zones 30, de rencontres etc. Nous faisons partie des territoires sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets national « Vélo et Territoires. » »





## LES AMÉNAGEMENTS EN COURS ET À VENIR

Les aménagements prioritaires retenus par la Ville d'Alençon, en cours ou à venir, sont les suivants :

- **Aménagement du chemin des Planches et du chemin des Châtelets :**

sécurisation de la zone piétonne et cyclable de la desserte du Pôle universitaire de Montfoulon, liaison avec le centre-ville d'Alençon et des zones de logements étudiants, amélioration de la desserte transversale Damigny / Portes de Bretagne / Saint-Germain-du-Corbéis

- **Passerelle sur Sarthe à Saint-Germain-du-Corbéis :**

mise en connexion des voies douces existantes, développement de la pratique cyclable et premier lien vers une liaison avec Saint-Céneri

- **Aménagement de l'entrée Ouest**

- **Condé-sur-Sarthe :** création d'un accès cyclable sécurisé depuis le hameau de la Boissière

- **Aménagement de la rue Martin-Luther-King :**

sécurisation des flux autour d'Alencéa, expérimentation d'un aménagement sur les voies existantes Chaucidou

- **Aménagement de la liaison Saint-Paterne rue d'Échauffour**

- **Courteille :** sécurisation urbaine et interurbaine des cheminements, améliorant la liaison Courteille-Perseigne

- **Réfection des bandes cyclables avenue du Général Leclerc :** confort, agrément et sécurité (stabilité, évitement de zigzags)

- **Ensemble des projets Cœur de ville :** intégration d'une tranquillisation des circulations et la place adéquate des cycles par la mise en place d'une configuration zone 30 adaptée.

### LA VILLE D'ALENÇON LAURÉATE DE L'APPEL À PROJETS NATIONAL " VÉLO ET TERRITOIRES" DE L'ADEME

Le plan "Vélo et mobilités actives" présenté par le Gouvernement en septembre, fixe l'objectif de tripler la part déplacements du quotidien à vélo d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %. Afin d'accompagner les territoires dans cette transition vers une mobilité quotidienne plus active, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME ont lancé en septembre 2018 un appel à projets "Vélo et territoires". Engagée dans la promotion et la sécurisation des modes de déplacement doux au quotidien, la Ville d'Alençon a adopté, lors du Conseil Municipal du 4 février 2019, le "Schéma directeur modes doux", qui vise à repenser les aménagements urbains pour favoriser les déplacements piétonniers et cyclistes. Dans ce cadre, la Ville a candidaté à l'appel à projets "Vélo et territoires" de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en présentant un dossier intitulé "Accompagnement au Vélo à Alençon pour un Nouveau Territoire". La Ville d'Alençon fait partie des 124 nouveaux territoires qui viennent d'être sélectionnés.

Cette 2<sup>e</sup> vague de lauréats porte le nombre de territoires engagés à 227 au total. Cette mobilisation inédite des territoires, dans toute leur diversité, confirme que le vélo est l'une des solutions de mobilité plébiscitées par les citoyens et leurs élus locaux, tant pour engager la transition écologique que pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Les projets des 227 lauréats de cet appel à projets seront accompagnés techniquement et financièrement à hauteur de 15 M€, dont 2 M€ par l'ADEME d'une part et d'autre part pour 13M€ dans le cadre d'un programme d'accompagnement au titre des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).





## UN STATIONNEMENT SÉCURISÉ À LA GARE

Favoriser les mobilités douces, la Ville d'Alençon y travaille déjà depuis quelques années. Dans le cadre de l'opération d'envergure "31, Le Grand Projet" la collectivité a mis en place différents aménagements. Le stationnement sécurisé installé au Pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare est l'un d'entre-eux. « Notre objectif est d'inciter les voyageurs du train à utiliser le vélo, d'où la création d'un abri pour leur permettre de stationner leurs deux-roues », explique Corinne Tasd'homme, chargée de mission Urbanisme opérationnel au Département Aménagement et Développement. Cette offre de service est gratuite et sécurisée. Le local est fermé et uniquement accessible avec un code. Au total, une trentaine de places sont disponibles. Plusieurs formules d'abonnement sont également possibles (hebdomadaires, mensuelles, etc.)

**À noter : la Maison de la Vie Associative gère les contrats d'emplacement de l'abri vélos au PEM de la gare.  
Tél. : 02 33 80 87 60**



## ARCEAUX À VÉLO ET ZONES 30

Autre réalisation, et point commun à l'ensemble des aménagements réalisés dans le cadre de "31, Le Grand Projet" : l'implantation de nombreux arceaux à vélo. L'objectif est simple, il s'agit de permettre à tous les usagers de la bicyclette de pouvoir la stationner et l'attacher plus facilement. Ces arceaux sont principalement implantés à proximité des commerces et des services.

« Nous avons également mis en place des zones 30 ou partagées pour une circulation plus apaisée », précise Corinne Tasd'homme. A la gare, par exemple, les voies de circulation sont toutes accessibles à vélo. De même en centre-ville, dans la rue piétonne et la Grande rue, une zone partagée a été créée. Petit rappel : dans les zones partagées, la priorité est d'abord donnée aux piétons, puis aux cyclistes et enfin aux voitures.

## TOURNE À DROITE ET DOUBLE SENS

Depuis l'an dernier, les utilisateurs de la petite reine peuvent opter pour le "tourne à droite" aux feux rouges. Le principe ? Les cyclistes n'ont pas l'obligation de s'arrêter à certains feux tricolores. Des panneaux le signalent. C'est notamment le cas rue de Bretagne ou Boulevard du 1<sup>er</sup> chasseurs.

Les usagers du vélo doivent néanmoins porter attention aux piétons qui traversent car ils sont toujours prioritaires. Autre dispositif désormais d'usage : le double sens cyclable. Il offre la possibilité aux cyclistes de circuler dans les deux sens dans une rue qui est à sens unique pour les voitures. Comme par exemple rue de Lancrel ou rue Cazault.





## ENVIE DE FAIRE DU VÉLO ? LOUEZ-LE !

« Nous donnons la possibilité aux alençonnais d'avoir à leur disposition un vélo toute l'année », résume Romain Mercier, responsable du service Politique de la Ville et Citoyenneté à la Ville d'Alençon. Créée dans le cadre de l'Agenda 21, le service A vélo propose la location de deux-roues aux salariés et aux étudiants alençonnais. Ce dispositif s'étend aux communes de Condé-sur-Sarthe et Damigny. « Nous avons un parc d'une centaine de vélos classiques et une dizaine de vélos à assistance électrique ».

## 6 MOIS GRATUITS

Le principe est attractif : les vélos classiques sont prêtés gratuitement pour une durée de 6 mois. Au-delà de cette période, les tarifs vont de 7€ la semaine à 60€ l'année (de 5€ à 45€ en tarif réduit\*). Pour ceux qui souhaiteraient s'adonner aux joies du vélo à assistance électrique, la période d'essai est fixée à un mois maximum. « Il s'agit de permettre aux personnes qui souhaitent acquérir un deux-roues de ce type de pouvoir le tester ». Tarifs de 10€ la semaine à 20€ le mois (de 5€ à 10€ en tarif réduit).

En moyenne, 130 utilisateurs empruntent des bicyclettes chaque année. Ils sont évidemment plus nombreux à l'arrivée des beaux

jours. Ce public est principalement constitué de personnes âgées de 20 à 29 ans, majoritairement des femmes et des étudiants. La maintenance et l'entretien sont assurés par une association d'insertion.

« A vélo est un service volontairement très incitatif », souligne Romain Mercier. La Ville d'Alençon espère ainsi convaincre davantage de gens à troquer leurs voitures pour un mode de déplacement plus doux dans leurs trajets quotidiens.

### Pratique :

Maison de la Vie Associative,  
25 rue Demées. Tél. 02 33 80 87 60.

Ouvert lun., mar., jeu. et ven.  
de 9h à 12h et de 13h30 à 19h,  
mer. de 9h à 19h et sam. de  
9h à 12h et de 14h à 16h.



## PISTE CYCLABLE, ROUTE PARTAGÉE...

LA VILLE D'ALENÇON A LE CHOIX ENTRE PLUSIEURS TYPES D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES. TOUR D'HORIZON.

▲ **Zone 30 ou limitée à 30** : comme son nom l'indique, il s'agit d'une portion de voirie limitée à 30 km/h

▲ **Zone de rencontre** : portion de voirie limitée à 20km/h

▲ **Piste cyclable** : voie réservée aux cyclistes, séparée de la chaussée

▲ **Bande cyclable** : voie réservée aux vélos sur une chaussée

▲ **Double sens cyclable** : autorisation pour les cyclistes de prendre à contresens une voie qui est à sens unique pour les voitures

▲ **Couloir mixte bus / vélo** : voie de bus également ouverte à la circulation des vélos

▲ **Voie verte** : espace protégé de la circulation ouvert aux cyclistes et aux piétons

▲ **Chaussée à voie centrale banalisée ou Chaucidou** : chaussée sans marquage axial et dont les rives sont élargies

▲ **Route partagée** : route à faible trafic où une signalisation rappelle la présence de cyclistes

## A BICYCLETTE : FOCUS SUR LES BONNES PRATIQUES

Patrick Gaborit le rappelle : « le vélo c'est bon pour la santé, le porte-monnaie, l'environnement et c'est convivial ». Président d'A Bicyclette, association d'usagers qui œuvre pour l'utilisation du vélo au quotidien, il ne se déplace jamais sans son fidèle deux-roues. Expert dans son domaine, ce dernier a participé aux réunions qui ont mené à la création du Plan vélo alençonnais.

Chaque année l'association, qui compte une cinquantaine d'adhérents, propose des balades familiales. Autant d'occasions de sensibiliser petits et grands aux règles à adopter en tant que cycliste. Forcément, il connaît les bonnes pratiques sur le bout des doigts.

### Vigilance et bienveillance

La règle prioritaire pour Patrick Gaborit à l'attention des futurs cyclistes est simple « n'ayez pas peur, prenez votre place ». Par exemple, lorsqu'il n'y a pas de bandes cyclables, il vaut mieux s'engager comme le ferait une voiture que d'hésiter. De même, il est important de veiller à bien indiquer sa direction :

si l'on tourne à droite ou à gauche. Faire preuve de vigilance est également indispensable : « un cycliste doit faire encore plus attention, notamment avec les angles-morts avec les poids-lourds ». Il est aussi obligatoire d'équiper les enfants, jusqu'à 12 ans, d'un casque.

Patrick Gaborit appelle aussi à la bienveillance des automobilistes qui, selon lui, doivent eux aussi apprendre à adapter leur pratique. « Il est important qu'ils considèrent que les cyclistes ont le droit de cité : ils font l'effort de ne pas prendre un transport polluant, et c'est dangereux de chercher à les dépasser ». D'autant que, précise le président « sur un rond-point, par exemple, voiture et vélo vont à la même vitesse ». Enfin, il rappelle avec le sourire que la sonnette de vélo permet avant tout « d'avertir, elle n'est pas agressive ». Et que l'antivol en U est celui qui offre une sécurité maximale.

Renseignements : 06 78 43 79 01  
abicyclette.alencon@laposte.net



## ● Rentrée : les inscriptions sont lancées

Le 2 septembre, près de 2000 élèves de primaire alençonnais vont reprendre le chemin de l'école. Pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions, c'est dès maintenant qu'il faut procéder aux inscriptions. Les familles ont jusqu'au 23 août pour inscrire leur(s) enfant(s) à la garderie et à la cantine (temps périscolaire). Concernant les inscriptions scolaires, il est impératif de remplir le Dossier unique d'inscription disponible auprès des écoles, du Département Education de la Ville d'Alençon ou sur internet\*. Sont concernés les enfants scolarisés pour la première fois à Alençon ou ceux qui changent d'école. Une fois rempli, le dossier accompagné des pièces justificatives est remis auprès du service Education ou de la Maison des services au public de Perseigne.

« Les parents ou les représentants légaux doivent nous le remettre en mains propres », insiste Claire Wintenberger, responsable adjointe du service Education.

Rappel des horaires : accueil périscolaire de 7h45 à 8h30, de 16h à 16h30 (gratuit) et de 16h30 à 18h15 (payant) / enseignement de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Des activités et animations sont également organisées de 16h30 à 17h45.

Pratique : Département Education, annexe de la Rotonde, 8 rue des filles Notre-Dame MSAP de Perseigne, 28 place de la Paix.  
\*www.alencon.fr

## ● Les élèves incollables sur le développement durable

Découvrir les énergies renouvelables, apprendre à consommer responsable, connaître les enjeux de la biodiversité...

Autant de sujets qui n'ont plus de secret pour de nombreux jeunes alençonnais ! Et pour cause : les écoles maternelles et primaires bénéficient du dispositif Passeport pour le développement durable. « Chaque année, la Ville d'Alençon lance un appel d'offres auprès des associations et structures locales. L'objectif est de développer un programme d'animations autour

de cette thématique pour les établissements scolaires qui en font la demande », explique Claire Wintenberger, responsable adjointe du service Education.

Cette démarche, basée sur le volontariat, permet aux écoles de bénéficier gratuitement de 2 animations de 2 séances par classe. Sorties à la ferme, en forêt d'Ecouvres ou à la Fuie des Vignes, préparation de semis et rempotage, visite de la cuisine centrale : les activités proposées sont très variées.

Preuve que le développement durable intéresse, le dispositif lancé il y a plusieurs années séduit de plus en plus. L'an dernier 1482 élèves en ont bénéficié. Il est intégralement financé par la Ville d'Alençon : une enveloppe de 42 500€ y a été consacrée cette année. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 #2.

## ● La Ville soutient les projets des écoliers

L'école est le lieu idéal pour aiguïser sa curiosité et faire, chaque jour, de nouveaux apprentissages. Aux programmes d'enseignements des établissements, s'ajoutent des projets d'écoles auxquels la mairie apporte son soutien financier et logistique. « Cela peut concerner des sorties relativement classiques, comme des visites de châteaux ou de fermes pédagogiques, et des projets plus innovants », souligne Claire Wintenberger, responsable adjointe du service Education.

### Une comédie musicale

Innovant. Cela a été le maître mot de plusieurs écoles. Notamment celle de La Fontaine. Le 21 mai dernier, après plusieurs mois de préparation, les enfants sont montés sur les planches du théâtre de la Scène nationale pour présenter au public leur comédie musicale.

Baptisée « A la recherche du fromage perdu », cette œuvre originale s'inspire de l'univers des contes. Elle a réuni tous les élèves de l'école et mobilisé l'ensemble du corps

enseignant. Un investissement total et une détermination sans faille qui a aussi nécessité l'intervention de professionnels pour l'écriture des chansons, l'apprentissage de la danse etc. Le public a été bluffé par la qualité du travail accompli. « Ce projet, axé sur la parentalité, a permis d'intégrer les familles. Mais aussi de favoriser les échanges entre les élèves, notamment entre les petits et les grands ».

Une belle aventure qui restera gravée dans les mémoires.

A noter : 3 commissions sont organisées tous les ans pour choisir les projets d'école qui seront soutenus. Au total, 25.000 € ont été investis par la Ville d'Alençon cette année.





## ● "Ma Commune, ma Santé" : trouvez la couverture santé qui vous convient

**Faire bénéficier les alençonnais d'une complémentaire santé à des tarifs accessibles : c'est l'objectif de « Ma Commune, ma Santé ». Mis en place par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Alençon, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de sa politique d'accès aux soins pour les plus vulnérables.**

Effective à partir du mois de juillet, « Ma Commune, ma Santé » est la solution choisie par le CCAS pour répondre à un constat inquiétant. « *Un certain nombre de personnes n'ont pas de complémentaire santé* », explique Béatrice Né, conseillère en Economie sociale et familiale. « *De nombreuses aides facultatives sont demandées pour des problèmes de santé au sein du CCAS et, dans le même temps, des travailleuses sociales constatent que certains ne font pas valoir leurs droits et n'effectuent pas de demande de CMUC\* ou d'ACS\**»,

complète Marie-Noëlle Vonthron, maire-adjointe en charge de la Prévention Santé.

Dans le budget des ménages, la mutuelle est l'une des charges qui est supprimée en premier en cas de difficultés financières. Si les chiffres sont difficiles à évaluer localement, sur le plan national 5 % des Français n'ont pas de couverture santé. Et 29 % d'entre eux auraient déjà renoncé à des soins pour des raisons financières.

### FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Une mère de famille monoparentale dont l'aîné a besoin d'orthodontie, un étudiant avec des problèmes de vue qui nécessitent l'achat de lunettes, une opération qui impose un séjour de longue durée à l'hôpital pour un retraité... Tout cela a un coût. Et sans prise en charge, la facture atteint rapidement des sommets. « *Faciliter l'accès aux soins est un service que la Ville veut rendre à la population : nous voulons lutter contre le renoncement à une couverture santé* », insiste l'élue.

Après de longs mois de travail, le CCAS de la Ville d'Alençon a donc opté pour le dispositif « Ma Commune, ma Santé ». Porté par l'association nationale ACTIOM, il permet de choisir entre 5 mutuelles inscrites à la Mutualité française et propose 12 niveaux de garantie. Seule condition à remplir pour en bénéficier : être alençonnais. « *Nous avons fait le choix de l'ouvrir au plus grand nombre, sans condition de ressources ni limite d'âge* », précise Béatrice Né. Le public visé ? Les seniors, les demandeurs d'emploi, les travailleurs précaires (intérim, temps partiel), les étudiants ou les jeunes sans ressources.

A partir du mois de juillet, des permanences sont organisées un jeudi tous les 15 jours dans les locaux du CCAS, uniquement sur rendez-vous.

« *Notre partenaire réalisera une étude personnalisée et approfondie : quels sont les besoins de la personne ? A-t-elle droit à une aide ?* ». Celles qui n'ont pas de complémentaire santé, comme celles qui souhaitent réviser leurs contrats actuels à la baisse, sont invitées à pousser la porte du CCAS. Sont exclues du dispositif les personnes qui relèvent de la complémentaire obligatoire (mutuelle employeur).

Pratique : permanence « Ma commune, ma Santé » un jeudi tous les 15 jours au CCAS, 18 rue de Bretagne. Sur rendez-vous au 02 33 32 41 11. Attention : il n'y a pas de permanence au mois d'août

\*CMUC : couverture maladie universelle complémentaire / ACS : Aide pour une complémentaire santé





## ADOPTER UN DISPOSITIF TRANSPARENT ET GRATUIT POUR TOUCHER TOUS LES PUBLICS

Le système d'ACTIOM est gratuit, tant pour les usagers, qui bénéficient ainsi d'un suivi personnalisé sans dépenser un centime, que pour la collectivité, puisque la mise en place de ce service n'implique aucun engagement financier de la part de cette dernière.

L'ensemble de la procédure est également simplifiée : aucun questionnaire, ni examen médical et un interlocuteur unique, présent au CCAS sous forme de permanences. La prise de rendez-vous et la demande d'informations se font aussi auprès du CCAS. Tout est ainsi centralisé afin de rendre le processus plus lisible pour le grand public.

L'objectif principal étant de rendre la complémentaire santé accessible au plus grand nombre, le dispositif « Ma Commune, ma Santé » est, bien sûr, ouvert à tous, sans condition d'âge, de situation professionnelle ou de revenus.

C'est une solution souple et qui respecte le choix des individus concernés. L'entrevue avec l'interlocuteur d'ACTIOM permettra de déterminer quelle aide ou mutuelle correspond le mieux à chaque situation. Libre aux habitants, ensuite, de décider de donner suite ou non et avec quelle solution.

Les seniors, les demandeurs d'emploi, les personnes en contrat précaire, les jeunes ou encore les étudiants sont autant de publics fragilisés en termes de santé que le CCAS espère toucher. Mais il s'agit aussi d'une opportunité pour permettre à certains ménages d'optimiser leurs dépenses en matière de santé en négociant des contrats plus adaptés et, ainsi, d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Pour toucher le public le plus large possible, le CCAS compte mettre en place une large campagne de communication afin d'informer les alençonnais et de les interroger sur la question de leur couverture complémentaire. Au-delà de la conclusion de nouveaux contrats de complémentaire santé, le dispositif mis en place permettra de réaliser un véritable travail d'information concernant les aides disponibles (CMUC ou ACS). Les agents du CCAS seront donc parties prenantes de la démarche.

Par ce choix, la Ville d'Alençon souhaite donc pouvoir proposer à tous les alençonnais l'accès à une complémentaire santé à un prix raisonnable et remédier aux manques du système actuel.

## UN DISPOSITIF SIMPLE ET MODULABLE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Alençon a choisi « Ma Commune, ma Santé » pour plusieurs raisons :

### - LA GRATUITÉ

« Ma Commune, ma Santé » ne représente aucun coût : ni pour les alençonnais, ni pour la collectivité.

### - LA SIMPLICITÉ

Les alençonnais intéressés doivent simplement prendre rendez-vous auprès du CCAS. La collectivité, elle, n'a pas besoin de passer d'appels d'offres.

### - LE RESPECT DE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

« Nous ne voulions pas imposer une seule mutuelle aux gens » indique Marie-Noëlle Vonthron

### - LA SOUPLESSE

Les offres de mutuelles proposées permettent de s'adapter aux souhaits, besoins et budgets des personnes intéressées.

### - LA SÉCURITÉ

« Nous avons concerté plusieurs villes qui bénéficient déjà du dispositif pour avoir des retours d'expérience : Caen, Besançon etc. Ils sont positifs ». Au total, ACTIOM compte actuellement 2806 conventions de partenariat signées avec des communes.

## DÉCRYPTAGE



### Marie-Noëlle Vonthron

Adjointe au maire déléguée à la lutte contre les discriminations, aux solidarités, à la santé et à l'accessibilité

« Ma Commune, ma Santé est né d'un constat préoccupant : certains de nos concitoyens, faute de moyens financiers, renoncent à une complémentaire santé. La Ville a donc décidé de permettre à l'ensemble des Alençonnais de bénéficier d'une complémentaire santé au meilleur tarif. Le dispositif « Ma Commune, ma Santé » propose 5 mutuelles différentes avec 12 niveaux de garantie. Il est proposé sans condition de ressources ni limite d'âge afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. L'essentiel pour la Ville est de garantir l'accès aux droits et de favoriser l'accès aux soins pour tous.





## ● L'été au Centre Communal d'Action Sociale



Vous avez envie de découvrir le zoo de la Flèche, de visiter la côte normande, de participer au festival « Les sorties de bain » ou de vous amuser à Papéa ? Profitez des Escapades alençonnaises ! Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Alençon, ce dispositif permet de profiter de sorties à des tarifs très accessibles. En famille, en solo ou entre amis : ce sont 400 places qui sont mises à disposition à chacune des 8 sorties programmées. Une belle occasion de s'offrir une petite bouffée d'oxygène en toute autonomie. La billetterie est ouverte une semaine avant chaque sortie. Inscrivez-vous rapidement car l'opération est régulièrement victime de son succès !

Autre moment de convivialité : les barbecues des résidences autonomie. Des rendez-vous que les pensionnaires des Quatre Saisons et du Clair Matin ont partagé, chacun de leur côté, au mois de juin. Avant de se rassembler, courant juillet, autour du pique-nique annuel organisé cette année à l'étang des Perles.

Pratique : réservation pour les Escapades alençonnaises au CCAS, 18 rue de Bretagne, ou à la Maison des services au public de Perseigne, place de la Paix. Tarifs : plein 8€, réduit 6€ et gratuit pour les moins de 16 ans. Tél. : 02 33 32 41 11

## ● Rencontres et partage pour rompre l'isolement

Une fois tous les 15 jours un petit groupe de personnes pousse la porte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Alençon. Leurs points communs ?

« Ce sont des alençonnais qui fréquentent tous le service pour différentes raisons et qui souhaitent rompre avec la solitude et l'isolement », explique Adelaïde Le Royer, du service Insertion du CCAS. Baptisé

Rencontres et partage, ce groupe encadrés par deux professionnelles du CCAS se réunit depuis 2018. Ensemble, les usagers décident en toute autonomie d'un programme d'activités et de sorties. Une belle façon d'apprendre à recréer du lien et à retrouver une image positive d'eux-mêmes, abîmée par les aléas de la vie, tout en étant actif. « Notre objectif au CCAS est de

leur redonner le pouvoir d'agir ». Un objectif atteint puisque l'an passé, 23 rencontres et 3 sorties ont été organisées. Dont la participation à l'organisation du repas des 300 mis en place par la Banque alimentaire.

Renseignements auprès du CCAS au 02 33 32 41 11



## ● Château des Ducs : la passerelle installée

Le jardin expérimental Balzac et l'ancienne prison sont désormais reliés. L'installation de la passerelle au château des Ducs, le 29 mai, constitue une étape clé de l'important chantier lancé par la Ville d'Alençon. L'aménagement d'un parc urbain dans les cours intérieures du château a un double objectif : permettre aux habitants de se réapproprier cet édifice emblématique et développer l'attractivité touristique autour du site.

Grâce à l'ouverture créée entre la place Foch et le quartier Saint-Léonard, il sera désormais plus rapide d'accéder au cœur de ville. Ce chantier d'envergure, les alençonnais le suivent de près. Deux séries de visites ont été proposées en mai et en juin. Chaque jour, 200 personnes ont pu découvrir de l'intérieur l'avancée des travaux. « Ils sont très contents et conscients de la qualité et de l'ampleur du projet », souligne Corinne Tasd'homme, chargée de mission Urbanisme opérationnel au Département Aménagement et Développement.



## ● Devenez propriétaire au lotissement des Portes de Bretagne

Situé à proximité des écoles, des services, et à moins d'1 km du centre-ville d'Alençon : le lotissement des Portes de Bretagne compte de nombreux atouts. Portée par la Ville d'Alençon, l'opération de commercialisation de 56 terrains à bâtir débutée en mars donne des résultats positifs. La moitié des lots sont précommercialisés et représentent 52 habitants : 11 familles avec enfant(s), 6 ménages

alençonnais qui auraient quitté la ville sans cette opération et 15 nouveaux ménages. Accessible en priorité aux familles avec enfant(s), la commercialisation des lots allant de 255 à 450 m<sup>2</sup> est désormais ouverte à tous. Ces parcelles, libres de constructeur, sont proposées au prix de 78 € TTC le m<sup>2</sup> et livrées cet automne. La Ville d'Alençon a porté une attention particulière à la qualité environnementale du site.

Pratique : dossier de candidature disponible sur le site [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr), auprès du Département Aménagement et Développement ou du Service Gestion Immobilière et Foncière. Plan des lots mis à jour toutes les 2 semaines sur le site internet.



# ● La Place du Point du Jour dévoile son nouveau visage

« C'est le cœur du quartier de Courteille : un espace central, commercial et social important auquel nous avons souhaité donner une véritable identité », résume Stéphane Jambet, responsable du Département Aménagement et Développement à la Ville d'Alençon. La place du Point du Jour révèle aujourd'hui sa nouvelle physionomie et répond à un double objectif : favoriser la convivialité et l'attractivité.

## UN CHANTIER D'ENVERGURE...

La place intègre désormais 130 places de stationnement et des espaces de convivialité, le tout dans un environnement graphique original. Les codes habituels du parking se transforment en un grand damier. Un soin tout particulier a donc été apporté aux revêtements de sol, avec différentes dalles de béton de couleurs vives. Une présence végétale a été également pensée dès l'élaboration du projet. Elle se traduit par la plantation d'une dizaine d'arbres à hautes tiges, en remplacement des végétaux malades qui ont été abattus, la revégétalisation d'espaces et l'implantation de massifs sur les trottoirs. A la tombée de la nuit, il règne ici une ambiance feutrée grâce au soin tout particulier apporté à l'éclairage public. Autant de réalisations qui témoignent de l'envergure du chantier, engagé dans le cadre du programme « 31 Le Grand Projet ».

Le nouveau visage de la place du Point du Jour intègre également les caractéristiques architecturales et sociales du quartier. Le choix d'un aménagement contemporain est donc en phase avec les constructions des années 70. Ainsi qu'avec la forte attractivité commerciale que génère ce point central de Courteille. Alençonnais comme habitants des



communes situées aux alentours se retrouvent quotidiennement sur la Place du Point du Jour. Avec comme point culminant : le dimanche, jour de marché.

## ... ET COMPLEXE

Ces spécificités ont fait de ce chantier un dossier complexe. « Nous devons répondre à différents usages qui pouvaient se trouver en opposition : stationnement, place du marché et lieu de rencontres ». Cette multiplicité des fonctions et des publics a nécessité une large concertation entre la Ville et la population. Le tout afin de permettre de faire évoluer le projet et de l'adapter aux activités respectives. « Nous avons suivi le déroulement des travaux de près », souligne Pierre-Marie Lecire, maire-adjoint en charge de l'Aménagement. Une proximité et une écoute d'autant plus importantes que le chantier a « connu des aléas majeurs avec une entreprise en liquidation judiciaire, ce qui a perturbé le planning ». Les derniers éléments de signalétique et de peinture ayant été réalisés courant juin, ces moments compliqués se conjuguent désormais au passé.

Le réaménagement de la place du Point du Jour s'inscrit dans une démarche globale de requalification du quartier.

## DÉCRYPTAGE



**Pierre-Marie Lecire,**  
maire-adjoint dédié à l'Aménagement

« C'est une vraie satisfaction de voir ce chantier majeur du programme « 31 Le Grand Projet » arriver à son terme. La place du Point du Jour retrouve une véritable identité et une vitalité renforcée grâce aux espaces de convivialité, aux couleurs vives etc. C'est aussi l'aboutissement d'un véritable travail d'écoute et de proximité qui a été mené par la Ville en lien avec les commerçants et les habitants du quartier. Comme c'est le cas pour tous les chantiers que nous réalisons. Le réaménagement de la place du Point du Jour s'inscrit dans un ensemble et une continuité : la médiathèque de Courteille sera livrée au mois de septembre. »



## LE MARCHÉ DE RETOUR SUR LA PLACE

Déplacé le temps des travaux, le marché va réintégrer la place du Point du Jour à la rentrée. « Nous aurions pu le faire dès maintenant, mais certains commerçants nous ont fait part de leur souhait de ne pas bouger durant la saison estivale », explique Pierre-Marie Lecire, maire-adjoint en charge de l'Aménagement. L'accessibilité aux équipements et aux commerces de proximité étant renforcée, les nombreux visiteurs du marché seront accueillis dans de meilleures conditions.



## ● Avenir de la Place Foch et de la rue de Bretagne : les habitants concertés



Comment rendre attractive l'entrée du cœur de ville ? C'est la question que pose la Ville d'Alençon à ses habitants. « *Place Foch, rues de Bretagne et Alexandre 1<sup>er</sup>, nous avons des aménagements assez obsolètes qui ne répondent pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et ne mettent pas non plus en valeur le patrimoine architectural* », explique Corinne Tasd'homme, chargée de mission Urbanisme opérationnel au Département Aménagement et Développement de la Ville d'Alençon.

### FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ

Imaginer collectivement des espaces publics plus attractifs, c'est tout l'enjeu de l'atelier-débat organisé mi-juin par la Ville d'Alençon auquel les habitants ont été invités à participer. Soit par tirage au sort, soit via les supports de communication : flyers, affiches... afin de toucher un public varié. « *Notre objectif est que les participants expliquent leurs usages de ces espaces publics et les aménagements auxquels ils pensent* ». Usager du quotidien, commerçant, touriste : selon les « fonctions » de chacun, son vécu et son expérience, les usages divergent. Dans un second temps, au mois de juillet, les participants sont invités à se réunir à nouveau autour d'un atelier

ludique baptisé « le jeu de l'aménageur ». Sur la base d'un référentiel d'idées développées lors de l'atelier-débat, et par équipes, ils devront positionner des photos sur un plan. Les solutions proposées serviront de base à l'étude de requalification de l'espace public. Les Alençonnais mobilisés sur ce dossier posent donc ici les premiers jalons d'une future opération d'envergure qui s'inscrit directement dans la lignée de « 31 Le Grand Projet ».

### AXES PIÉTONNIERS ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Les objectifs de requalification de ces espaces publics sont les suivants : réaliser des aménagements pour mettre en valeur des bâtiments remarquables tels que le château des Ducs, faciliter des circulations douces et créer un aménagement qui favorise la rencontre et la convivialité autour de la place Foch. Créer des séquences paysagères pour favoriser une circulation piétonne sécurisée et, de façon globale, développer des modes de déplacements doux rue de Bretagne. Rendre le pont plus confortable et sécurisé pour tous rue Alexandre 1<sup>er</sup>.







## ● Une aide financière pour améliorer votre habitat

Vous voulez faire des économies d'énergie et adapter votre logement ? Profitez de subventions ! Avec « 31 le Grand Projet », la Ville d'Alençon met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Objectif : aider les propriétaires, bailleurs ou occupants, à financer leurs travaux. 7 millions d'euros d'aides sont disponibles pour : isoler des combles, remplacer des menuiseries extérieures, adapter votre salle de bain (receveur de couche à carrelé, siège de douche), poser un monte escalier, etc. Un dispositif particulier est mis en place pour le cœur de ville. Vous pouvez bénéficier d'aides, notamment pour du ravalement de façades ou des menuiseries. L'association INHARI est votre interlocuteur unique et vous accompagne gratuitement à chaque étape : rendez-vous, recevabilité du projet, expertise du logement, plan de financement, travaux, versement des subventions. L'OPAH est menée par l'agence nationale de l'habitat, l'Etat et la Ville d'Alençon.

Attention : la Ville d'Alençon ne cautionne aucun démarchage par téléphone ou à domicile

Pratique : INHARI, 81 Grande rue, 0800 710 491 opah.

## ● De la médiation pour favoriser la tranquillité résidentielle

Offrir une présence rassurante et lutter contre le sentiment d'insécurité. C'est à ce double objectif que la Ville d'Alençon souhaite répondre en mettant en place un dispositif médiation sociale et tranquillité résidentielle. Le principe est simple : faire intervenir des agents ayant une double casquette médiation et sécurité dans les espaces publics. Ces derniers prennent contact avec les commerçants, réalisent des visites de courtoisie auprès des résidents, discutent avec la population, etc. L'idée de ce dispositif a vu le jour suite à une forte demande des habitants, concernant notamment des occupations de halls d'immeubles. « Une expérimentation de 17 jours a été réalisée en avril dernier dans le quartier de Perseigne, avec une entreprise spécialisée, et les résultats sont positifs :

*la présence des agents favorise le lien social, facilite la résolution des conflits et limite les dégradations »,* explique Fleur Louveau Prodhomme, responsable de la Direction des Affaires juridiques.

La Ville d'Alençon a décidé de pérenniser ce dispositif, en association avec les bailleurs sociaux, pour une durée de 16 mois. Il sera étendu au quartier de Courteille et au centre-ville de façon ponctuelle.



**Lucienne Forveille,**  
maire-adjointe déléguée à la  
Tranquillité publique

« En tant qu'élu, notre souhait est que les habitants se sentent bien à Alençon et cultivent le vivre-ensemble. Les retours concernant ce dispositif sont positifs : les habitants ont apprécié et les effets ont été bénéfiques. C'est pourquoi nous avons décidé de le poursuivre. »



## ● Commerce de ville : les nouveautés



● **Nigloo Ink Tatoo** s'installe en centre-ville  
Phil Berger, artiste tatoueur, a commencé il y a 36 ans avec ses premiers clients. Ses multiples talents l'ont conduit à réaliser des portraits, des bandes dessinées et des tatouages. « *Aussi loin que je me souviens, enfant, je réalisais déjà des ombrages* » commente Phil. « *Je discute avec mes clients, nous parlons de leurs passions, de leurs émotions et cela me permet de réaliser un tatouage qui est une création personnalisée* ». Cette implantation bénéficie d'une aide à l'installation de la ville de 2 000€ et d'une aide sur le loyer pendant 12 mois.

6 rue de la Cave aux Bœufs. Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Fermé le mercredi après-midi.



● **Fascination**, un nouveau commerce de lingerie  
Elisabeth Riou, déjà propriétaire d'une enseigne à Argentan, vient d'ouvrir un nouvel espace dédié à la lingerie dans les anciens locaux de SFR. « *Je suis contente, nous avons un bon accueil pour ce nouveau challenge* » explique-t-elle avant d'ajouter que « *nous avons rénové les 70m<sup>2</sup> de cet endroit de façon à proposer des cabines d'essayage dont une pour les personnes à mobilité réduite* ». Cette implantation bénéficie d'une aide à l'installation de la ville de 2 000€ et d'une aide sur le loyer pendant 12 mois.

67 Grande-Rue, du mar au ven. de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 19h.



● **Bambou**, un nouveau restaurant thaïlandais  
Installée au 155 grande rue, Karaked Leclere, vient d'ouvrir un espace culinaire consacré à la cuisine de son pays natal. Originaire d'Ayutthaya, l'ancienne capitale du Siam, aujourd'hui province thaïlandaise, la cheffe cuisinière confie qu'elle « *veut proposer des plats typiques comme le Phat Thai, un plat traditionnel thaïlandais à base de pâtes, ou des plats de riz et des soupes* ».

155 grande rue – 09 50 99 70 01 – FB : bambou61



● **Le 243**, un nouveau bar de nuit  
Landry Mbaki ouvre un bar de nuit au 35 cours Clémenceau, dans les anciens locaux du Babouchka. Le jeune alençonnais de 26 ans explique qu'il « *voulait créer un lieu qui puisse faire la transition entre la sortie des restaurants et l'entrée en boîte de nuit* ». Nommé le 243, en référence au Congo de ses parents dont c'est l'indicatif téléphonique, le bar de 150 m<sup>2</sup> s'ouvre sur 2 niveaux avec un immense bar au rez-de-chaussée et un sous-sol. Cette implantation bénéficie d'une aide à l'installation de la ville de 2 000€ et d'une aide sur le loyer pendant 12 mois.

Les mardis, mercredis et dimanches de 18h à 23h et du jeudi au samedi 18h à 1h.

● **La bijouterie Sammy** reprend du service.  
Le rideau se relève au 14 rue aux Sieurs et Nathalie Piterel, la nouvelle propriétaire se lance dans l'aventure, une première dans sa carrière. « *Je viens du social, j'étais assistante familiale à Alençon et après avoir arrêté mon activité récemment, je voulais me reconvertir professionnellement* », confie-t-elle avant d'ajouter qu'elle « *connaissais la boutique, j'ai tenu à garder le même nom, Sammy, car les Alençonnais y sont habitués, je propose la même gamme de produits mais avec des collections différentes, selon mes goûts, et mes coups de cœur* ». Cette implantation bénéficie d'une aide à l'installation de la ville de 2 000€ et d'une aide sur le loyer pendant 12 mois.

Du mardi au samedi, de 10h 12h30 et de 14h30 19h.





● **La Fourmière**, créateur de tatouage  
Installés rue de Sarthe, à l'adresse de l'ancien Barjo, Séverine Gahéry et Julien Porchet ont ouvert un endroit original dédié au tatouage. « *Nous souhaitons mettre en place un concept art-tattoo qui comprenne un salon de thé, un espace de vente d'objets d'arts créés par des artistes locaux et un espace entièrement dédié au tatouage* » explique Séverine. Les deux entrepreneurs, déjà largement expérimentés puisqu'ils sont aussi les organisateurs du Bagnoles Tadoo Show, souhaitent réunir en un lieu unique tout ce qui peut être fait pendant l'un de ces shows dont ils sont aux commandes depuis 6 ans. Ainsi, chaque semaine un artiste-tatoueur différent sera accueilli en résidence par l'équipe de la Fourmière.  
Du mardi au samedi de 10h à 19h.



● **Viveco** à Courteille, réouverture d'un commerce de proximité  
Originaire de Paris et d'une famille de commerçants, Lahoucine Jraoui, le nouveau propriétaire, souhaitait un changement de lieu, de vie presque. « *Cela fait 13 ans que je travaille à Paris, toujours de nuit, je voulais changer et des fournisseurs locaux m'ont parlé de cette superette fermée depuis janvier 2018, c'est comme cela que j'ai saisi l'occasion pour le business* » dit-il. Le magasin offre plus de 200 m<sup>2</sup> de surface alimentaire, de quoi répondre aux besoins des nombreux clients.  
8 place du Point du Jour. Ouvert tous les jours de 8h à 13h et de 15h à 21h



● **Pinocchio** s'agrandit  
Dans le roman pour enfants, c'est l'appendice nasal du petit personnage de bois qui s'allonge tandis que pour les alençonnais, c'est le magasin qui augmente sa surface. Erik et Céline Dadat, les propriétaires depuis 2012, ont repris le local adjacent occupé précédemment par France Confort, cassé le mur et agrandi la surface de plus de 40 m<sup>2</sup>. Céline explique qu'« *en une dizaine de jours, nous avons fait les travaux, les murs, les éclairages, les moquettes et changé les caisses de place, un gros travail réalisé rapidement* ». Le magasin possède maintenant de nouveaux espaces thématiques en fonction des jeux, des univers et des marques.  
14 rue du Pont Neuf, ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h



● **Le Comptoir de Carole** remplace Tout frais tout fruit  
Carole Besnard reprend Tout Frais Tout Fruit, l'enseigne créée par Agathe Besse en 2011. Déjà expérimentée dans le commerce, Carole et son époux tenaient la boucherie charcuterie de Lancrel depuis plus de 12 ans. « *Nous avons envie de changer et je voulais rester dans le commerce alimentaire, ce sont des produits que j'aime bien, que j'aime vendre* » explique Carole. Le rayon fromage a été agrandi avec une sélection issue de producteurs locaux et un rayon vrac à vu le jour. « *La vente est concentrée sur les produits locaux, la crème fraîche, les fromages, les pâtes* ». Les clients seront également accueillis par Frédérique Guillaume, déjà présente à l'époque de Tout frais tout fruit.  
Ouvert de 8 h 30 à 19 h du mardi au samedi.



## ● **Plaine des sports : de nouveaux équipements accessibles à tous**

Le nouveau court de tennis et le terrain de foot à 5 de la Plaine des Sports sont terminés et ouverts à tous ! Construits sur l'emplacement de deux anciens courts de tennis devenus vétustes, ils sont destinés à la pratique libre comme aux entraînements des clubs. Le terrain de foot à 5, avec sa pelouse synthétique identique à celle du stade Jacques Fould, permet d'utiliser des chaussures à crampons, ce qui sera particulièrement appréciable à l'automne et en hiver, saisons au cours desquelles les terrains en gazon naturel sont souvent détrempés.



## ● **Salle de boxe et d'haltérophilie : ouverture cet automne**

Le nouvel espace consacré à la pratique de la boxe et de l'haltérophilie devrait ouvrir au mois d'octobre prochain, rue des Frères Niverd. D'une surface totale de 700m<sup>2</sup>, il comprendra une salle pour chacune des deux disciplines ainsi qu'une entrée, des vestiaires et ses sanitaires partagés. Situé au rez-de-chaussée d'un immeuble accueillant un foyer de jeunes travailleurs, ce nouvel équipement sera doté d'une isolation acoustique renforcée, afin d'assurer la tranquillité du voisinage. La salle de boxe comportera deux rings, dont un amovible, ainsi qu'un portique équipé d'une dizaine de sacs de frappes.

## ● **Quinze disciplines gratuites avec les Tickets sports !**



Proposés par la Ville d'Alençon en partenariat avec les clubs sportifs, les Tickets sports permettront cet été aux jeunes alençonnais de 4 à 17 ans de s'initier gratuitement à une quinzaine de disciplines. Ces activités privilégieront la pratique de plein-air afin de profiter pleinement des beaux jours. Au programme notamment : du tennis, du basket, du tir à l'arc, de la pêche, du judo, du golf et de l'équitation. Encadrées par des professionnels diplômés, les séances peuvent se dérouler sur une ou plusieurs journées.

Les parents peuvent retirer les tickets de leurs enfants au service sports et camping 02 33 32 41 17, au Centre social de Courteille 02 33 80 49 00 ou à la Maison de services au public de Perseigne 02 33 29 70 06 sur présentation d'un justificatif de domicile et en remplissant sur place une autorisation parentale. Programme complet sur [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)



## ● Des aides financières pour tous les jeunes de 4 à 16 ans



Le dispositif "Coupon Sport", qui vise à favoriser l'inscription en club des alençonnais de 4 à 16 ans, fait peau neuve. Créé avec l'agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), les Coupons Sport étaient jusque-là exclusivement attribués sous condition de ressources et leur montant n'excédait pas 20€. Le dispositif a été complètement revu. Plus incitatif, il propose des aides pouvant aller jusqu'à 100€, et s'adresse désormais à toutes les familles.

Tous les jeunes alençonnais peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement financier pour une première inscription dans l'un des 25 clubs sportifs partenaires du dispositif. Les aides attribuées varient en fonction du quotient familial : 30% du coût de la licence, plafonné à 50€, si le quotient familial est supérieur à 335€ ; 40% plafonné à 70€ pour un quotient familial entre 232 et 335€, 50% dans

la limite de 100€ pour un quotient familial inférieur à 232€. Pour la deuxième année d'inscription, seuls les bénéficiaires du dispositif appartenant à la dernière tranche pourront de nouveau se voir attribuer une aide équivalente.

### Comment bénéficier du dispositif ?

Il vous faut pour cela demander une attestation que vous présenterez au club sportif, lors de l'inscription de votre enfant. Si celui-ci est demi-pensionnaire dans une école publique de la ville, vous pourrez obtenir cette attestation en même temps que les inscriptions à la cantine scolaire et aux activités périscolaires.

Dans tous les autres cas, il faudra vous présenter au service sport et camping muni d'un justificatif de domicile et de votre dernier avis d'imposition.



## ● École des sports : le dispositif évolue

Mis en place chaque année scolaire par la Ville d'Alençon en partenariat avec les clubs sportifs, l'École des sports permet aux enfants dès 4 ans, aux jeunes et aux adultes, de découvrir des disciplines sportives. En raison du faible taux d'inscription en fin d'année scolaire, ce dispositif ne sera désormais plus mis en œuvre que lors des deux premiers trimestres scolaires, du mois de septembre à la fin du mois de mars. Par ailleurs, un changement de nom est envisagé. Pour le reste, la formule demeure inchangée, avec la possibilité de découvrir gratuitement une ou deux disciplines sportives par trimestre, parmi une quinzaine proposée.

Comme il s'agit de découverte, on ne peut se réinscrire une seconde fois pour une même activité dans le cadre de ce dispositif. Pour poursuivre une pratique, il lui faudra donc prendre la licence du club.

Inscriptions du 19 août jusqu'à la mi-septembre au service sport et campings. Pièces à fournir : justificatif de domicile, assurance responsabilité civile ou individuelle accident, certificat médical d'aptitude à la pratique sportive, autorisation parentale pour les mineurs (à remplir sur place).

### RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pour toute information sur les activités sportives proposées dans le cadre des dispositifs mis en place par la Ville, vous pouvez vous adresser au service sport et campings, annexe de la Rotonde, 6-8 rue des filles Notre dame, 3<sup>e</sup> étage. Tél. : 0233 32 41 00. Vous trouverez également de nombreuses informations sur le site [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)





## ● Basket féminin : l'irrésistible ascension de l'UBCUA

L'équipe féminine de basket de l'UBCUA poursuit son ascension engagée il y a une quinzaine d'années avec le passage du niveau départemental à prénational, qui s'est poursuivi avec le passage en Nationale 3 en 2012, en Nationale 2 en 2014 et cette année en Nationale 1 ! Pour affronter cette nouvelle phase de son histoire l'équipe a été remodelée avec trois départs (Camille legris, Erica Young et Jennifer Vignola) et quatre arrivées : Cassandra Vêtu qui évoluait au club de Trith-saint-léger (Nord), Hasnat Mahouchiza et la joueuse étasunienne Nya Jordan, venues toutes deux du club de Thouars (Deux-Sèvres), et enfin Coumba Sow, venue de Lyon (NF1), qui aura 18 ans au mois d'août et est l'un des grands espoir du basket féminin français !

## ● Maurice Tireau honoré à Courteille

Dimanche 2 juin dernier, le stade de Courteille a été officiellement rebaptisé stade de Courteille - Maurice Tireau, en hommage à celui qui, en 1978, fonda l'AS Courteille Alençon, et qui présida pendant 12 ans aux destinées du club. Une plaque à son nom a été dévoilée en sa présence, au cours de la cérémonie à laquelle participaient de nombreux joueurs, des anciens du clubs et des élus, parmi lesquels Emmanuel Darcissac, maire d'Alençon, qui lui avait remis un an auparavant la médaille de la Ville pour son implication dans la vie locale. Quarante ans après sa création, l'AS Courteille est un club dynamique, qui compte plus de 180 licenciés et dont l'équipe A a, après deux superbes saisons en DH, gagné cette année son ticket pour la régionale 2, où elle évoluera donc en 2019/2020.



## ● Une pluie d'étoiles pour honorer le sport alençonnais

Mercredi 3 juillet, la Ville d'Alençon honore le monde du sport à la Halle au blé, au cours de la seconde édition des Etoiles alençonnaises. L'an passé, cette manifestation avait réuni 400 personnes et 130 trophées en forme d'étoile avaient été décernés. Cette année, ils sont 180, issus d'une trentaine de clubs, à être distingués par ce prix.

La grande originalité des Etoiles du sport, c'est qu'elles sont attribuées par la Ville sur proposition des clubs eux-mêmes. Elles récompensent aussi bien des sportifs et des équipes

pour leur niveau de pratique et leur palmarès que des encadrants et des bénévoles pour leur engagement.

La section gym de l'Etoile Alençonnaise a ainsi choisi de distinguer Isabelle Aubry, bénévole. Le Sport de Contact alençonnais a quant à lui choisi de distinguer Leslie Gest, qui a remporté son 2<sup>e</sup> titre de championne de France de Boxe Thaï. Quant au club de tennis alençonnais, il a souhaité mettre en avant les femmes en honorant les quatre joueuses de son équipe.

Le club de l'UBCUA a, lui, souhaité

mettre en avant l'équipe des U13 filles qui a bien évolué dans le championnat.

Avec les Etoiles alençonnaises, c'est ainsi la communauté sportive dans toutes ses composantes qui est honorée et qui se retrouve pour un moment convivial et festif.



## ● Des animations au musée tout l'été



Cet été le Musée des Beaux-arts et de la Dentelle propose de nombreuses animations pour tous les publics. Gratuit pour les moins de 26 ans :

- **Des visites guidées** tous les lundis et vendredis autour des trois sections permanentes du musée (Beaux-arts, Dentelle et Cambodge) à 14h30 du 8 juillet et jusqu'au 30 août

- **Des démonstrations** avec une dentellière de l'Atelier national conservatoire de dentelle et de broderie d'Alençon qui vous fera découvrir le savoir-faire du prestigieux Point d'Alençon, les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 16h30 (sauf vendredi 16 août). Et du 4 au 20 septembre les mercredis et vendredis, aux mêmes horaires. Sans supplément au coût d'entrée du musée

- **Des ateliers "Artistes en herbe"** pour les 7-11 ans qui pourront réaliser une création personnelle après la découverte d'œuvres du musée. Fabrication d'un tableau en sable coloré, d'une sacoche ou modelage avec de l'argile. Les mercredis 17, 24 et 31 juillet et les 7, 14 et 21 août.

- **Un dimanche au musée** : les 7 juillet, 4 août et 1<sup>er</sup> septembre, l'entrée est gratuite ainsi que les visites guidées des collections permanentes qui sont proposées à 14h30 et 16h.

Renseignements et réservations : 02 33 32 40 07  
[www.museedentelle-alencon.fr](http://www.museedentelle-alencon.fr)

## ● Randonnée-spectacle

La compagnie *Vivre dans le feu* nous entraîne dans une expérience très originale avec une randonnée – spectacle d'environ 6km en forêt d'Écouves pour une immersion dans l'œuvre le roman de Jack London, *L'appel de la forêt*. Guidés par une comédienne danseuse, les participants s'enfonceront dans les bois équipés d'un casque audio qui les plongera dans une ambiance sonore réalisée avec le compositeur Eric Broitman, et grâce auquel ils entendront les textes du célèbre auteur américain.

Samedi 14 septembre, toute la journée. Rendez-vous 11h30, Médiathèque Aveline.  
 À partir de 12 ans.  
 Sur réservations : 02 33 82 46 00

## ● Musique, art dramatique : inscriptions au conservatoire

Les inscriptions au Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) pour l'année scolaire 2019-2020 se poursuivent jusqu'au 12 juillet et reprennent du 16 août au 2 septembre.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil du CRD du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, ou à télécharger sur le site internet de la Communauté Urbaine. Une fois complétés, ils doivent être déposés à l'accueil du CRD. Entre la vingtaine d'instruments enseignés, l'art dramatique ou encore les ateliers jazz ou musiques actuelles, il y a forcément une pratique qui vous convient !

Renseignements au conservatoire : 02 33 32 41 72  
[conservatoire@cu-alencon.fr](mailto:conservatoire@cu-alencon.fr)



## ● Art San Pô : des portraits sur le fil

La photographe d'ART SAN PÔ, que l'on connaît en particulier pour ses photographies de concerts, a réalisé les portraits des 26 artistes présents au dernier festival Art sur le fil, qui s'est déroulé à Alençon du 13 au 16 juin dernier. Des clichés noir et blanc d'une grande sensibilité que l'on peut voir à la Médiathèque du centre-ville cet été.

Jusqu'au 31 août, Médiathèque Aveline.



## ● La Luciole : une nouvelle saison exceptionnelle !



©DR

Pour sa nouvelle saison la Luciole annonce une programmation exceptionnelle, avec en particulier la venue de Murray Head au mois de mars. Et dès cet automne : Grand Corps Malade, Paul Personne, Asa ou encore Ida Nielsen, la dernière bassiste de Prince pour une unique date en France !

Vous pourrez découvrir la programmation à l'occasion d'une soirée spéciale, avec de nombreuses places de concerts à gagner, le vendredi 13 septembre. Pour cela il vous faudra réserver à l'avance et respecter le dress - code sur le thème du départ, en clin d'œil à Loïc Lecomte, directeur et créateur de la Luciole, qui quittera cette fonction courant 2020.

Soirée de présentation de la saison de La Luciole, 13 septembre, 20h.

Réservation obligatoire : 02 33 32 83 33

## ● La Scène Nationale fait son Show Time !

La Scène nationale vous propose de découvrir début septembre sa nouvelle programmation au cours de la soirée Show Time. Une saison qui s'annonce riche, variée, surprenante, avec notamment du théâtre, de la danse, de la musique. Parmi les spectacles à ne pas manquer, « *Ainsi la nuit* », chorégraphié par Luc Petton, qui fait intervenir sur scène un loup, une chouette et des oiseaux, ou encore « *Monsieur Fraize* » un personnage à la Buster Keaton aussi drôle qu'émouvant. Ouverture de la billetterie saison 2019/2020 : jeudi 5 septembre, 13h.

Show Time, mercredi 4 septembre, 20h30, Théâtre d'Alençon. Sur réservation à partir du jeudi 22 août : 02 33 29 16 96 / [www.scenenationale61.com](http://www.scenenationale61.com)

## ● M et Boulevard des airs à Anova : réservez vite !



©DR

Anova propose une superbe programmation en 2019/2020 et il est prudent de réserver dès à présent ! Il y aura des concerts avec M qui se produira le 18 octobre pour interpréter les chansons de son dernier album « *Lettre infinie* » ; l'étonnant duo formé par les deux artistes Vitaa & Slimane, le 10 janvier, et les tarbais de Boulevard airs, Victoire 2019 de la chanson de l'année pour leur single « *Je me dis que toi aussi* » le 21 mars. Place à l'humour, avec l'irrésistible Roland Magdane qui présentera le 20 mars son nouveau spectacle « *Déjanté !* » et la non moins irrésistible Michèle Bernier avec son One Woman Show « *Vive demain !* ». Sans oublier Lio, Zouk Machine et toutes les stars indémodables des Années 80 (10 janvier) et le superbe spectacle de Noël « *Aladin sur glisse* », le 7 décembre.

Informations et réservations en ligne sur le site [anova-alenconexpo.com](http://anova-alenconexpo.com)

## ● Anthea Lubat et Hans-Walter Müller aux Bains Douches

À la rentrée les Bains Douches accueilleront simultanément deux expositions. La jeune artiste Anthea Lubat présentera dans l'espace galerie un ensemble de dessins minutieux et colorés sur papier réalisés à la loupe. Dans la nouvelle extension, ouverte en mai dernier, on pourra découvrir l'œuvre de l'architecte allemand Hans-Walter Müller. Né à Worms en 1935, il est le créateur des architectures gonflables à structure de plastique et appartient au mouvement d'Art Cinétique. Il a collaboré avec des artistes comme Salvador Dali et Jean Dubuffet.

Du 14 septembre au 10 novembre. Les Bains Douches. Entrée libre. <http://bainsdouches.net>





## ● SPECTACLES

### FESTIVAL DES FOLKLORES DU MONDE

*Du 9 au 14 juil. et Animations en centre-ville tous les jours.*

Spectacles à Anova :  
Mer. 10 juil. 20h30 soirée latino : Brésil, Salvador  
Jeu. 11 Juil. 14h panorama 5 groupes (Belgique, Brésil, France, Philippines et Salvador)  
Ven. 12 Juil. 14h Belgique et Philippines  
Ven. 12 juil. 20h30 Gala de clôture (Belgique, Brésil, France, Philippines, Salvador).

### MICRO – SHAKEASPEARE

*Mar. 16 juil. 15h à 18h*  
Théâtre de poche interactif. Gratuit.  
Les Échappées belles - Parc des Promenades.

### BRUITS DE COULISSES

*Mar. 16 juil. 18h*  
Cirque baroque et aérien. Gratuit.  
Les Échappées belles - Parc de la Providence

### LE DÉLIURIUM DU PAPILLON

*Mar. 16 juil. 22h*  
Clown décalé.  
Les Échappées belles - Cour Carrée de la Dentelle.

### GERMINAL

*Merc. 17 juil. 17h et 19h*  
Théâtre de rue interactif. Gratuit.  
Les Échappées belles - Place de la Magdeleine.

### CHIRINGUITO PARADISE

*Merc. 17 juil. 22h*  
Comédie physique.  
Les Échappées belles - Cour Carrée de la Dentelle

### MIREILLE

*Ven. 19 juil. 18h*  
Chansons avec jouets et magnétophone.  
Les Échappées belles - Parc Joubert.

### WANTED

*Ven. 19 juil. 22h*  
Western moderne mimé et bruité.  
Les Échappées belles - Cour Carrée de la Dentelle.

### ANIMALADA

*Sam. 20 juil. 14h à 20h*  
Jeux interactifs. Gratuit.  
Les Échappées belles - Parc des Promenades

### TROIS PETITS TOURS

*Sam. 20 juil. 15h et 18h*  
Cirque. Gratuit.  
Les Échappées belles - Esplanade du théâtre

### FRENCH TOUCH / MADE IN GERMANY

*Sam. 20 juil. 16h et 19h*  
One man show circassien. Gratuit.  
Les Échappées belles - Parc de Cerisey

### BE FIOUL

*Sam. 20 juil. 17h*  
Clown décalé.  
Les Échappées belles - Anova

### PUB SHOW URBAIN

*Sam. 20 juil. 20h*  
Cirque publicitaire. Gratuit.  
Les Échappées belles - Esplanade du théâtre

### LES FOURBERIES DE SCAPIN

*Sam. 20 juil. 21h*  
Théâtre.  
Les Échappées belles - Cour Carrée de la Dentelle

### LE BALUCHE DE MR LARSENE ET SES COMPLICES

*Sam. 20 juil. 22h*  
Bal-spectacle. Gratuit.  
Les Échappées belles - Parc de la Providence

### TROIS PETITS TOURS...

*Dim. 21 juil. 15h et 18h*  
Cirque. Gratuit.  
Les Échappées belles - Esplanade du théâtre

### FRANCIS SAUVE LE MONDE

*Dim. 21 juil. 16h et 19h*  
Théâtre de peluches.  
Les Échappées belles - Parc Joubert

### PUB SHOW URBAIN

*Dim. 21 juil. 20h*  
Cirque publicitaire. Gratuit.  
Les Échappées belles - Esplanade du théâtre

### 1+1 = 3

*Dim. 21 juil. 18h*  
Vélo acrobatique. Gratuit.  
Les Échappées belles - Parvis de la Halle aux toiles

### LÈCHE-VITRIN'IN LOVE

*Du lun. 22 au ven. 26 juil. 18h30*  
Spectacle de rue.  
Cie Bleu 202 - Centre-ville

### VIDOCQ

*Du mar. 27 au ven. 30 août 21h30*  
Cie Il était une fois  
Cour Carrée de la Dentelle

### SHOWTIME

*Mer. 4 sept. 20h30*  
La Scène Nationale présente son programme. Gratuit, sur réservation.  
Scène Nationale 61 - Théâtre d'Alençon

## ● CONCERTS

### MES SOULIERS ROUGES

*Jeu. 11 juil. 20h30*  
Festival des Folklores du Monde - Anova

### MICHEL ET YVETTE

*Lun. 15 juil. 18h*  
Chansons drôlatiques  
Les Échappées belles - Parc Joubert.

### SELKIES

*Lun. 15 juil. 22h*  
Trio vocal métissé  
Les Échappées belles - Cour Carrée de la Dentelle

### FESTIVAL DE MUSIQUE SACRÉE

*Dim. 21 juil. 17h*  
Concert d'Emmanuel Hocdé, titulaire de l'orgue de la cathédrale de Laval (Couperin, Bach, Mendelssohn). Entrée libre et libre participation aux frais.  
Association Jean de Bernières et Les amis des orgues -- Basilique Notre-Dame.

### LE SIFFLEUR

*Dim. 21 juil. 22h*  
Solo musical sifflé.  
Les Échappées belles - Cour Carrée de la Dentelle



**PAN'N'CO STREETBAND***Jeu. 25 juil. 19h*Musique de Trinidad & Tobago.  
Gratuit.Alençon plage  
Parc des Promenades**LYRE LE TEMPS***Jeu. 25 juil. 20h30*

Electro Hip-Hop Swing. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**BAFANG***Ven. 26 juil. 19h30*

Afro-rock. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**GIZELE 2000***Sam. 27 juil. 19h30*

Pop-Rock Psyche. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**YOUNGER SON***Sam. 27 juil. 21h*

Rock. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**LA CANTINE DES SCOUTS  
DU BOEUF A 1000 PATTES***Dim. 28 juil. 16h*Chorale Participative décalée.  
Gratuit.Alençon plage  
Parc des Promenades**ALEXIS EVANS***Ven. 2 août 19h30*

Fresh Rythm'n'Blues. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**BIKE***Sam. 3 août 19h30*

Chanson. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**VINCENT DO***Sam. 3 août 21h*

Chanson. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**FESTIVAL DE MUSIQUE SACRÉE***Dim. 4 août 17h*

Concert de Frédéric Blanc, titulaire à l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris (Danses Renaissance, Händel, Duruflé...) Entrée libre et libre participation aux frais.

Association Jean de Bernières et Les amis des orgues - Basilique Notre-Dame.

**COLLECTIF ORIGAMIE***Jeu. 8 août 18h*

Apéro electro. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**MOOD***Ven. 9 août 19h30*

Chanson Onirique. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**ISLA***Ven. 9 août 19h30*

Chanson pop/folk/soul. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**BAL DU 15 AOÛT***Jeu. 15 août en soirée*

Avec Jean-Phil Sévère et Anatole OuinOuïn. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**SOIRÉE LATINE***Ven. 16 août 19h30*

Musique et danse : zumba, salsa, bachata, kizomba... Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**GERALDINE TORRES***Sam. 17 août 19h30*

Chanson. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**JAJA***Sam. 17 août 21h*

Chanson Swing Ska. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**FESTIVAL DE MUSIQUE SACRÉE***Dim. 18 août 17h*

Avec Christian Ott, titulaire de Versailles, et Isabelle Lagors à la harpe. Entrée libre et libre participation aux frais.

Association Jean de Bernières et Les amis des orgues - Basilique Notre-Dame.

**LE BALLUCHE DE LA SAUGRENUÉ***Mer. 21 août 19h30*

Chanson. Gratuit.

Alençon plage  
Parc des Promenades**FANFARENFOLIES***Sam. 31 août à part. 15h*

15h – 20h des concerts dans tout le cœur de ville.

20h Bœuf géant avec 12 fanfares.  
Parc de la Providence.**FANFARENFOLIES***Dim. 1er Sept. à part. 15h*

Parade en centre-ville et concerts au Parc des Promenades.

**CONCERT BACH***Ven. 6 sept. 20h30*

Ensemble baroque "Le Caravansérail" + Jean-Baptiste Monod (orgue).

Septembre musical de l'Orne - Basilique Notre-Dame

**PHIL CAMPBELL AND  
THE BASTARD SONS***Jeudi 26 sept.*

A partir de 21h

La Luciole

**CONCERT "DÉCOUVERTES"****JOE BEL***Vend. 27 sept.*

A partir de 19h

La Luciole

**● CINÉMA****CINEMA EN PLEIN AIR**

Les séances gratuites de cinéma en plein air proposées par la Ville s'installent de nouveau sur le sable d'Alençon plage, avec au programme des films récents pour toute la famille :

COCO, *30 juil.*AU REVOIR LÀ-HAUT, *31 juil.*NORMANDIE NUE, *6 août*LA PROMESSE DE L'AUBE, *7 août*LE PETIT PRINCE, *13 août*UN SAC DE BILLE, *14 août*

Début des séances à la tombée de la nuit, vers 22h30.

Parc des Promenades

**CINÉ-CITÉ**

Des films d'auteur en version originale sous-titrée le dim. à 18 h 15, lun. à 20h30, mardi à 14h et jeu. à 20h30.

PIRANHAS de Claudio

Giovannesi, *jeu. 4 et dim. 7 juil.*

PARASITE de Bong Joon-Ho,

*lun. 8, mar. 9 juillet 14h + 20h30*

LES PARTICULES de Blaise

Harrison, *jeu. 11, dim. 14,**lun. 15 et mar. 16 juil.*

NEVADA de Laure De Clermont

Tonnerre, *jeu. 18, dim. 21,*



*lun. 22 et mar. 23 juil.*  
ZOMBI CHILD de Bertrand Bonello, *jeu. 25, dim. 28, lun. 29 et mar. 30 juil.*  
GOLDEN GLOVE de Fatih Akin, *jeudi 8, dim. 11, lun. 12 et mar. 13 août.*  
BUNUEL APRES L'AGE D'OR de Salvador Simo, *jeu. 15, dim. 18, lun. 19 et mar. 20 août.*  
SO LONG MY SON de Wang Xiaoshuai, *jeu. 22, dim. 25, lun. 26 et mar. 27 août.*  
FACE A LA NUIT de Wi Ding Ho, *jeu. 29 août, dim. 1er, lun. 2 et mar. 3 sept.*  
Planet'ciné

## ● EXPOSITIONS

### DAYTIME TV

*Jusqu'au 7 juillet*  
Œuvres de Ludovic Sauvage. Entrée libre.  
Les Bains-Douches

### PORTRAITS SUR LE FIL

*Jusqu'au 31 août*  
La photographe ART SAN PÔ a réalisé les portraits des 26 artistes présents au dernier festival « Art sur le fil »  
Médiathèque Aveline

### LES ATELIERS DU CENTRE D'ART

*Du 7 au 22 septembre*  
600 oeuvres élèves  
Halle au blé

### ORNE ÉTÉ 44, LE PRIX DE LA LIBERTÉ

*Jusqu'au 22 septembre*  
Les Archives départementales de l'Orne retracent à travers des photographies et des documents d'époques l'été 44.  
Hôtel du Département

## ● VISITES, CONFÉRENCES ET RENCONTRES

### VISITES ESTIVALES AU MUSÉE

*Les lun. & ven. du 8 juil. au 30 août. 14h30*  
Le musée vous propose des visites guidées autour des collections permanentes.  
Musée des Beaux-arts et de la Dentelle

### VISITES COMMENTÉES DE LA VILLE

*Tout l'été*  
Quatre thèmes : la Libération, les ducs d'Alençon, la découverte de la ville, le quartier Saint-Léonard, les trois dentelles.  
Office de tourisme

### VISITES DES CHOCOLATIERS

Glatigny : *visites les 12, 19 juil. et les 16, 23 et 30 août, matin ; ateliers enfants merc. 10, 17, 24 juil., 21 et 28 août, matin.*  
Le Petit chocolatier, *les samedis de juillet à 11h.*  
Pedro : *les jeudis d'août à 15h (sauf 15 août).*  
Office de tourisme

### SAVON BARBE NOIRE

*Les merc. 3 et 17 juil., 7 et 21 août, 5 et 19 sept.*  
Visite de l'atelier artisanal de savon.  
Office de Tourisme

### DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

*Ven. 26 juil. et 30 août à 10h*  
La Société d'Horticulture de l'Orne vous invite à découvrir le verger pédagogique et le jardin Expérimental.  
Office de Tourisme

### BALADES EN CALÈCHE

*Les mer. et sam. à 14h, 15h, 16h et 17h*  
Au départ de la place de la Magdeleine.  
Office de Tourisme

### DÉMONSTRATIONS DENTELLIÈRES

*Les lun. mer. et ven. en juil. & août (sauf 15 août) 14h30 - 16h30*  
*Les mer. et ven. du 4 au 20 sept. 14h30 - 16h30*  
Profitez de la présence d'une dentellière de l'Atelier conservatoire national du Point d'Alençon rattaché à l'Administration générale du Mobilier national pour découvrir le savoir-faire du prestigieux Point d'Alençon  
Musée des Beaux-arts et de la Dentelle

### UN DIMANCHE AU MUSÉE

*Les dim. 7 juil. 4 août et 1er sept.*  
Gratuit chaque premier dimanche du mois avec une visite guidée autour des collections permanentes à 14h30 et à 16h.  
Musée des Beaux-arts et de la Dentelle

## ● JEUNE PUBLIC

### ARTISTES EN HERBE

*Tous les merc. du 17 juil. au 21 août à 14h30*  
Des ateliers créatifs 7-11 ans qui débutent par la découverte d'œuvres des collections et se poursuivent avec un atelier créatif : customisation d'une sacoche, réalisation d'un tableau en sable coloré ou modelage avec de l'argile.  
Sur réservation.  
Musée des Beaux-arts et de la Dentelle

### BAPTEME DE PONEY

*Ven. 26 juil. 11h à 18h*  
Gratuit.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### RECYCLAGE

*Mar. 30 juil. 14h à 18h*  
Journée ludique sur le recyclage avec les agents de la Ville. Gratuit.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### KAZI CLASSIK

*Dim. 4 août 16h*  
Humour. Gratuit.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### L'ATELIER DE LA SARDINE VOLANTE

*Dim. 11 août 11h à 18h*  
Ateliers construction à partir de matériaux de récupération. A partir de 6 ans. Gratuit.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### JEUX DE SOCIÉTÉ

*Mar. 13 août 14h à 18h*  
Avec l'association avec Le Gobelin Farceur. Gratuit.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### BOUSKIDOU

*Dim. 18 août 16h*  
Concert et Bal jeune public. Gratuit.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

## ● SPORT

### SIGNAL D'ÉCOUVES

*Sam. 20 & dim. 21 juil. 14h*  
Pour sa 30<sup>e</sup> édition cette compétition cycliste pour les jeunes de 17-18 ans



sera aussi la 4<sup>e</sup> manche de la Coupe de France Juniors. UCAD

### TOURNOI DE BEACH RUGBY

*Mer. 31 Juil. 14h à 18h*

Venez défier vos amis et apprendre le rugby avec le Rugby Club Alençonnais. Gratuit. Alençon Plage  
Parc des Promenades

### TOURNOI DE BEACH VOLLEY

*Mar. 6 août*

14h : Tournoi moins de 16 ans  
17h : Tournoi plus de 16 ans  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### TOURNOI DE SANDBALL

Ouvert à tous.

*Mer. 7 août 14h à 19h*

Alençon Plage  
Parc des Promenades

### COURSES D'OBSTACLES

*Jeu. 1er août 14h à 18h*

Ouvert à tous.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### BEACH TENNIS

*Mer. 14 août 14h à 17h*

Initiation ouverte à tous.  
Alençon Plage  
Parc des Promenades

### TRANS'ÉCOUVES

*Dim. 1er sept.*

Randonnée VTT  
UCAD - Forêt d'Écouves

### FÊTE DU SPORT

*Sam. 14 sept.*

A partir de 14h  
Parc des promenades

### 11ÈME GALOPADES DU PATRIMOINE

*Vend. 20 sept.*

A partir de 19h  
Centre-ville

## ● ÉVÉNEMENTS

### FÊTE NATIONALE

*Sam. 13 juil.*

Célébrations patriotiques, feu d'artifice, bals (voir rubrique actualité)  
Centre-ville

### 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA

### LIBÉRATION D'ALENÇON

*Lun. 12 août à partir de 15h30*

Forêt d'Écouves puis devant le monument Leclerc (17h).

### AUTO PASSION

*Dim. 15 sept.*

Halle au blé

### 4ÈME ÉDITION LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

*Sam. 14 sept.*

Par la plateforme mobilité MobiJump du Centre Social Edith Bonnem  
Halle au blé

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

*Vend. 20 au dim. 22 sept.*

### FESTIVAL DES IMAGINAIRES LUDIQUES

*Vend. 27 au dim. 29 sept.*

Halle aux toiles

### SALON MÉTIERS D'ART, MÉTIERS PASSION

*Vend. 27 au dim. 29 sept.*

Halle au blé

## ● AUTRES

### LE CENTRE-VILLE D'ALENÇON FAIT SON DÉBALLAGE

*Ven. 5 et sam. 6 juil. 10h – 19h*

Quelques jours après le début des soldes les commerçants déballetent devant leurs magasins.  
Centre-ville

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

*Ven. 7 juil. de 16h à 20h*

Produits locaux, atelier culinaire, animations, expositions...  
Halle au blé

### ESCAPADES ALENÇONNAISES

Sorties dominicales d'une journée.

*Dim. 7 juil.* Granville.

*Dim. 21 juil.* Papéa.

*Dim. 11 août* Houlgate.

*Dim. 25 août* Courseulles-sur-mer.

*Dim. 8 sept.* Terra Botanica.

CCAS

### Alençon plage

[www.alenconplage.com](http://www.alenconplage.com)  
[@alenconplage](https://www.instagram.com/alenconplage)

### Centre d'Art Contemporain d'Alençon

02 33 28 89 38  
[www.centredart-alencon.org](http://www.centredart-alencon.org)

### Ciné-Cité

[cine-cite@sfr.fr](mailto:cine-cite@sfr.fr)  
[www.facebook.com/cinecite.alencon](https://www.facebook.com/cinecite.alencon)

### Compagnie Bleu 202

02 33 29 67 36  
[www.bleu202.com](http://www.bleu202.com)

### Conservatoire à Rayonnement Départemental

02 33 32 41 72  
[www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr)

### Festival Les Échappées Belles / Scène nationale 61

02 33 29 16 96  
[www.scenenationale61.com](http://www.scenenationale61.com)

### Festival de Musique sacrée

02 33 80 66 33  
[festivalorguelencon@gmail.com](mailto:festivalorguelencon@gmail.com)

### Festival des Folklores du Monde

/Association le Point d'Alençon  
06 79 66 08 11  
[lesfolkloresdumonde.com](http://lesfolkloresdumonde.com)  
[@festivalencon](https://www.instagram.com/festivalencon)  
[folkloresdumonde.alencon@gmail.com](http://folkloresdumonde.alencon@gmail.com)

### Les Bains-Douches

02 33 29 48 51  
[bainsdouches.net](http://bainsdouches.net)

### Médiathèque Aveline

02 33 82 46 00  
[mediatheques.communaute-urbaine-alencon.fr](http://mediatheques.communaute-urbaine-alencon.fr)

### Musée des Beaux-arts

et de la Dentelle  
02 33 32 40 07  
[www.museedentelle-alencon.fr](http://www.museedentelle-alencon.fr)

### Office de tourisme

02 33 80 66 33  
[www.visitalencon.com](http://www.visitalencon.com)

### Septembre Musical de l'Orne

02 33 80 44 26  
[www.septembre-musical.com](http://www.septembre-musical.com)

### UCAD

<http://ucad61.free.fr>

Retrouvez toutes les coordonnées sur [alencon.fr](http://alencon.fr)  
**Pour annoncer un événement :**  
[communication@ville-alencon.fr](mailto:communication@ville-alencon.fr)

## BIEN VIVRE À ALENÇON, C'EST AUSSI UNE QUESTION DE SANTÉ.

Alors que chacun devrait pouvoir en être acteur, des inégalités existent. Pour les réduire, la Ville d'Alençon s'est engagée dans la création d'un Centre de Santé Municipal et d'Ateliers Santé Ville qui, basés sur l'information, la prévention et l'éducation, permettront aux professionnels et habitants ou leurs représentants de se rencontrer et travailler ensemble en lien avec les besoins et problématiques détectés telles que l'accès aux droits et aux soins, la nutrition (alimentation et activité physique), les addictions...

L'accès et le recours à des soins de qualité est un droit pour les Alençonnais. Ce droit est parfois compromis malgré les aides déjà existantes. Aujourd'hui, environ 5% de la population renonce à souscrire à une complémentaire santé pour des raisons financières. Même lorsque des solutions existent, beaucoup de bénéficiaires potentiels ne réclament pas, par manque d'informations, les aides auxquelles ils ont droit. Certaines prises en charge étant très coûteuses, l'absence de couverture maladie complémentaire place les usagers dans une situation de précarité qui les rend vulnérables en termes de santé.

Soucieuse de garantir l'accès aux soins au plus grand nombre, la Ville d'Alençon a décidé de s'attaquer au problème en se tournant vers l'association ACTIOM. Cette dernière propose, depuis plusieurs années, le dispositif « Ma Commune, ma Santé » qui cherche à offrir une solution transparente, adaptée et moins coûteuse aux administrés des communes françaises. Le système est gratuit, tant pour les usagers, qui bénéficient ainsi d'un suivi personnalisé, que pour la collectivité, puisque la mise en place de ce service n'implique aucun engagement financier de la part de cette dernière.

L'objectif principal étant de rendre la complémentaire santé accessible au plus grand nombre, le dispositif « Ma Commune, ma Santé » est, bien sûr, ouvert à tous, sans condition d'âge, de situation professionnelle ou de revenus. C'est une solution souple et qui respecte le choix des individus concernés.

Les seniors, les demandeurs d'emploi, les personnes en contrat précaire, les jeunes ou encore les étudiants sont autant de publics fragilisés en termes de santé que le CCAS espère toucher. Mais il s'agit aussi d'une opportunité pour permettre à certains ménages d'optimiser leurs dépenses en matière de santé en négociant des contrats plus adaptés et, ainsi, d'améliorer leur pouvoir d'achat.

**Bruno ROUSIER**  
Vice-président du groupe des élus socialistes et apparentés  
**Catherine DESMOTS**  
Vice-présidente du groupe des élus socialistes et apparentés

## LE MAIRE D'ALENÇON UTILISE LE PUBLI-REPORTAGE POUR PROMOUVOIR L'ACTION MUNICIPALE !

Depuis quelques semaines, notre hebdomadaire local contient plusieurs pages consacrées à la promotion et la mise en valeur des « 31 Grands projets » initiés et conçus par les municipalités précédentes, poursuivis par la municipalité actuelle.

Acheté à une société de communication, le publi-reportage laisse la maîtrise du rédactionnel à celui qui passe la commande qui peut corriger le texte comme il le souhaite et le valide avant publication, de même pour les photos.

Ce type de support a certes été utilisé par le passé pour promouvoir des événements particuliers, des festivals, des manifestations, mais aucun maire d'Alençon n'avait jusqu'à présent fait appel à ce type d'outil pour mettre en avant son action.

Se posent alors 3 questions :

- Glissé parmi les pages du journal, sans mention visible ni explicite de sa nature lors de sa première parution, le publi-reportage entretient une forte ambiguïté avec les pages qui relèvent du travail des journalistes.

Il pose donc une vraie question d'éthique !

- Alors que le magazine municipal offre dans chacun de ses numéros une tribune aux groupes d'opposition, le publi-reportage ne laisse aucun espace à une expression contradictoire.

Il pose donc une vraie question de respect de la démocratie

- Financé par le budget de la Ville, nous en demandons enfin le coût et de manière plus large, l'évolution du budget de communication consacré à la promotion de l'action municipale depuis 2017.

**Le groupe d'opposition : Christine ROIMIER, Marie-Claude SOUBIEN, Ludovic ASSIER, Sophie DOUVRY, Servanne DESMOULINS-HEMERY, Marc LE PICARD**

• Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction d'Alençon Magazine.



**« JE DONNERAI MES SOINS À L'INDIGENT ET À QUICONQUE ME LE DEMANDERA. JE NE ME LAISSERAI PAS INFLUENCER PAR LA SOIF DU GAIN OU LA RECHERCHE DE LA GLOIRE ».\***

Nous voilà de nouveau confrontés à une forme de chantage de la part des professionnels médicaux: « Acceptez nos conditions ou nous ne viendrons pas ou ne resterons pas ». Dans le contexte local si difficile où nombre d'habitants ne disposent pas de médecin référent et où l'Etat ne remplit pas ses obligations d'égalité d'accès aux soins, les collectivités sont mises à contribution pour trouver des solutions. C'est entre autre le résultat de la politique de numerus clausus mise en place par la droite avec la complicité des différents ordres médicaux et la complaisance des gouvernements successifs pour permettre l'exercice privé de la médecine dans des équipements publics avec dépassement d'honoraires à la clé.

C'est aussi l'absence de contrepartie demandée à des praticiens qui ont été formés grâce aux fonds publics et qui, ne leur en déplaît, sont aussi, à travers la Sécurité Sociale, des salariés. Ce sont ces mesures qui nous conduisent aujourd'hui, dans l'urgence, à mettre à disposition de médecins libéraux des locaux et équipements coûteux pour permettre aux habitants d'avoir accès aux soins. Quelle garantie de voir augmenter le nombre de médecins puisque l'initiative vient de médecins déjà installés ? De ne pas subir des dépassements d'honoraires ? Nous ne savons pas.

Et voilà une nouvelle exigence : on nous demande d'ajouter des avantages supplémentaires liés à l'implantation d'un PSLA\*\* dans une ZFU\*\*\*, c'est le cas pour Perseigne. « Les médecins sédentaires qui n'exercent leur activité qu'en cabinet situé en ZFU bénéficient du régime d'exonération d'impôt sur la totalité de leur bénéfice ». \*\*\*\*

Quel choix avons-nous réellement ? Il ne s'agit pas de répondre à un besoin urgent de la population, à un droit même, il s'agit de subir la loi de l'offre et de la demande et de rétribuer toujours plus l'exercice d'une profession qui ne figure pas parmi les plus bas revenus de notre société. Il ne s'agit pas de remise en cause de la compétence de ces praticiens mais de leurs conditions d'exercice dans un contexte de concentration des cabinets dans des zones jugées plus attractives que nos territoires ruraux. Est-ce à dire que les habitant(e)s de Perseigne ne méritent pas d'être soigné(e)s sauf rétribution supplémentaire ?

Si nous ne cédon pas, pas de médecins, pas d'infirmières, pas de nouveaux praticiens qui ont bien compris qu'ils sont en position de force. On est bien loin du serment d'Hippocrate. Eh bien ! pour nous, l'installation en ZFU, c'est non !

**Front de Gauche – Pôle Citoyen  
Simone BOISSEAU, Bertrand ROBERT, François TOLLOT, Marie-Noëlle VONTHRON**

\*Extrait du serment d'Hippocrate prononcé par les médecins à la remise de leurs diplômes.

\*\*PSLA : Pôle de santé libéral ambulatoire

\*\*\*ZFU : zone franche urbaine

\*\*\*\* n° 92955, JO 25 octobre 2016 : cela fait partie d'un dispositif d'exonérations de charges fiscales et sociales durant 5 ans+ dispense de payer la taxe professionnelle, la taxe foncière.

**Infos pratiques**

**Mairie**  
Hôtel de Ville  
02 33 32 40 00  
www.alencon.fr

**Déchets ménagers**  
N° vert : 0 800 50 89 81

**Voirie, propreté des rues**  
N° vert : 0 800 610 610

**Centre Communal d'Action Sociale**  
02 33 32 41 11

**Maison des Initiatives Citoyennes de Perseigne**  
02 33 32 41 67

**Maison des Initiatives Citoyennes de Courteille**  
02 33 80 49 00

**Maison de la Vie Associative**  
02 33 80 87 60

**Maison de services au public de Perseigne**  
02 33 29 70 06

**Tranquillité publique Police municipale**  
02 33 82 67 23

**Espace Internet**  
02 33 32 40 33

**SANTÉ Gardes infirmiers**  
*(sous réserve de modification)*

**AVRIL**  
**Lundi 22 avril**  
CIBOIS Annick  
Héloup - 02 33 32 20 49

**Dimanche 28 avril**  
CLOUET BONDIE  
Pauline  
Champfleury - 02 33 27 72 12

**MAI**  
**Mercredi 1<sup>er</sup> mai**  
CORBEL Mélanie  
Alençon - 06 76 23 00 64

**Dimanche 5 mai**  
DELASSALLE Françoise  
Alençon - 02 33 32 24 04

**Mercredi 8 mai**  
DOISY Isabelle  
Alençon - 06 85 21 51 47

**Dimanche 12 mai**  
DOUVENOULT Nathalie  
Alençon - 02 33 28 61 78

**Dimanche 19 mai**  
FRESCO Marianne  
Alençon - 07 60 96 70 26

**Dimanche 26 mai**  
GAISONON Christèle  
Cerisé - 06 86 07 87 89

**Judi 30 mai**  
GUEN Stéphanie  
Alençon - 02 33 28 61 78

**JUIN**  
**Dimanche 2 juin**  
JUIGNET PICHARD  
Nadine  
Radon - 06 78 50 56 07

**Dimanche 9 juin**  
LACROIX Nathalie  
St Patern - 02 33 31 80 51

**Lundi 10 juin**  
LEMOINE Sophie  
Alençon - 02 50 19 00 81

**Pharmaciens**  
Composer le 32 37 (0,34 € l'appel) pour connaître la pharmacie de garde.

**Médecins**  
Composer le 116 117 pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie (soir, week-end et jours fériés)

**ANIMAUX**  
**Fourrière animalière**  
02 43 34 24 81

**Le Refuge**  
06 72 53 31 69





# É@CHAIPPÉES BELLES®

15/21 JUILLET 2019 Alençon



Points de vente :  
Théâtre d'Alençon  
Office de Tourisme de la  
Communauté Urbaine d'Alençon



ALENCON.FR f @

[www.scenenationale61.com](http://www.scenenationale61.com)

scène nationale

Alençon Flers Mortagne

61